

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 21 Novembre 2014 - 28 Muharam 1436 - N° 787 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE - MALI

DIALOGUE INTERMALIEN
Nécessité d'aller "vite" vers un "accord solide" entre toutes les parties maliennes

"Il faut aller vite vers un accord solide qui nous permette d'avancer dans le dialogue intermalien", a affirmé M. Diop qui a été reçu en audience, en compagnie du ministre malien de la Décentralisation et de la Ville, Ousmane Sy, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. [Page 24](#)

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL
Le président du CNDH marocain sévèrement interpellé au Parlement européen

[Page 14](#)

FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT TURC M. RECEP TAYYIP ERDOGAN EN ALGERIE

Une nouvelle forme de partenariat stratégique



LE SOMMET AFRIQUE-TURQUIE S'OUVRE AUJOURD'HUI À MALABO (GUINÉE ÉQUATORIALE)

Walid B.

L'Algérie et la Turquie ont affiché leur volonté commune de sceller, de manière ferme et déterminée, les contours d'un partenariat stratégique pouvant être fructueux et mutuellement bénéfique pour les deux pays. La visite officielle de deux jours effectuée par le

président turc, Recep Tayyip Erdogan, a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue l'ensemble des volets et aspects liés à la coopération bilatérale, notamment lors de ses entretiens avec le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le Président turc qui était accompagné d'une centaine d'opérateurs économiques, a donné de ce qui pouvait apparaître comme

un signal fort de la volonté commune des deux pays de développer leurs relations bilatérales.

Lors du forum des hommes d'affaires des deux pays qu'il a coprésidé avec Sellal, M. Erdogan a affirmé mercredi que son pays voulait hisser ses investissements en Algérie à de meilleurs niveaux souhaitant intensifier la participation des entreprises turques dans les projets d'infrastructures.

[Page 3 à 5](#)

SANTÉ

Tout sur le diabète de type 1

[Pages 12 et 13](#)

CULTURE

Kaci Tizi-Ouzou nous quitte. Un grand nom de la culture algérienne.

[Page 11](#)

HISTOIRE

Décès du moudjahid Belkacem Abdellaoui

[Page 24](#)

SOCIÉTÉ

UNE CAMPAGNE DE LA POLICE DANS LES ÉCOLES « POUR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SANS VIOLENCE »

La police de Aïn Defla s'implique

[Page 8](#)

Météo



Régions Nord : 27° à Alger

Temps partiellement voilé avec localisation tendance orageuse vers les Hauts-Plateaux de l'Ouest.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Sud-Ouest et la Saoura avec activité pluvio-orageuse localement.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront modérés à parfois assez forts sur le Sud-Ouest et la Saoura.

DEMAIN À L'HÔTEL HILTON Salon sur l'hygiène en milieu de soins et dans les lieux publics



Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, présidera demain samedi 22 novembre à 10h30 à l'hôtel Hilton, l'inauguration du salon sur «L'hygiène en milieu de soins et la propriété dans les lieux publics».

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ANR Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera demain samedi 22 novembre à 11h, au siège national du parti, la Conférence nationale des chefs de bureau de wilaya du parti.



CENTRE CULTUREL DE OUED KORICHE Spectacle de Reda Lalal



Dans le cadre de son programme de proximité, l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 20h au centre culturel Oued Koriche, un spectacle qui sera animé par Reda Lalal.



► DEMAIN À 11H Mohamed Lakhdar-Hamina invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien **LIBERTÉ**, reçoit demain samedi 22 novembre à partir de 11h, au siège du journal sis à El Aouchour, le grand cinéaste Mohamed Lakhdar-Hamina, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur son dernier film «Crépuscule des ombres».



► DIMANCHE AU FORUM D'ECHAÂB Conférence sur : «la décolonisation du Sahara occidental»



Le Forum du quotidien **Echaâb**, en collaboration avec la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, organise dimanche 23 novembre à 11h au siège du journal sis au 39, boulevard des Martyrs, Alger, une conférence-débat qui portera sur «La décolonisation du Sahara occidental». La rencontre sera animée par le docteur Ismaïl Debbech, professeur à la faculté des sciences politiques et des relations internationales à l'université d'Alger 3 en présence de personnalités algériennes et sahraouies.

DEMAIN AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Le rôle des antioxydants dans la prévention des

Le Forum du quotidien **DK NEWS** reçoit demain samedi 22 novembre 2014 à 10h30, des spécialistes en médecine pluridisciplinaire. Les praticiens invités sont le président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (Sanmo), le Dr Ilyes Baghli et le Dr Heidi de Vienne (Autriche). Les spécialistes aborderont le rôle des aliments riches en antioxydants dans la prévention contre les maladies et les bienfaits des compléments alimentaires dans la digestion et le renforcement du système immunitaire. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



CHUTE DU PRIX DU PÉTROLE

TU CROIS QUE L'ANNÉE 2015 SERA MEILLEURE QUE L'ANNÉE 2014?
BOF! TOUT DÉPEND DES INTÉMPIÉRIES FINANCIÈRES!

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes



Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été initiée par le ministère de la Santé en collaboration avec des associations et institutions nationales et internationales, pour une période de 16 jours, à indiquer l'association pour l'information sur les drogues et Sida, AIDS Algérie. La campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et cible les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda et de Tamanrasset a pour objectif de sensibiliser les femmes sur les questions de vulnérabilité au VIH/Sida dans les situations de violence qu'elle soit verbale, physique, émotionnelle, sexuelle ou économique».

Horaires des prières

Vendredi 28 Moharram 1436

	Max	Min
Alger	27°	16°
Oran	27°	20°
Annaba	23°	17°
Béjaïa	24°	19°
Tamanrasset	26°	10°



SPORTS Tahmi demain à Ouargla

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, effectuera demain samedi 22 novembre, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Ouargla.



DEMAIN À BATNA Conférence régionale des élus FLN



Le Parti du Front de libération national (FLN), tiendra une conférence régionale des élus de l'Est et du Sud-Est du parti, demain samedi 22 novembre à partir de 9h à la salle omnisports de Batna.

► DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN Projection du film Zabana



La Salle Ibn Khaldoun abritera demain samedi 22 novembre à partir de 15h une projection du film *Zabana* de Saïd Ould Khalfa. L'accès aux projections est gratuit dans la limite des places disponibles.

► DIMANCHE À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Conférence sur «Les résultats de la mission Curiosity sur la planète Mars»

La Faculté des sciences de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès organise dimanche 23 novembre à partir de 13h30 à la bibliothèque de l'université, une conférence intitulée «Résultats de la mission Curiosity sur la planète Mars». La rencontre sera animée par le Dr Noureddine Melikechi, scientifique physicien de renom à Delaware State University (DSU), où il occupe le poste de vice-président à la recherche et doyen de la faculté de mathématiques, sciences naturelles et technologie.

► DIMANCHE AU CYBER-PARC Conférence sur l'innovation et l'entrepreneuriat

Dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), organise dimanche 23 novembre 2014 à partir de 9h30 à l'incubateur du Cyber Parc de Sidi Abdellah, Rahmania, Zeralda, Alger, une conférence qui sera animée par le Dr R. Hartani, sur l'innovation et l'entrepreneuriat.

FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT TURC M. RECEP TAYYIP ERDOGAN EN ALGERIE

Une nouvelle forme de partenariat stratégique

L'Algérie et la Turquie ont affiché leur volonté commune de sceller, de manière ferme et déterminée, les contours d'un partenariat stratégique pouvant être fructueux et mutuellement bénéfique pour les deux pays.

Walid B

La visite officielle de deux jours effectuée par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue l'ensemble des volets et aspects liés à la coopération bilatérale, notamment lors de ses entretiens avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Le Président turc qui était accompagné d'une centaine d'opérateurs économiques, a donné de ce qui pouvait apparaître comme un signal fort de la volonté commune des deux pays de développer leurs relations bilatérales.

Lors du forum des hommes d'affaires des deux pays qu'il a coprésidé avec Sellal, M. Erdogan a affirmé mercredi que son pays voulait hisser ses investissements en Algérie à de meilleurs niveaux souhaitant intensifier la participation des entreprises turques dans les projets d'infrastructures.

Il a indiqué que les relations dans le domaine des investissements entre l'Algérie et la Turquie « sont bonnes, mais nous voulons les hisser à de meilleurs niveaux », rappelant dans ce cadre les projets d'investissements turcs en Algérie estimés jusqu'à présent à 2 milliards de dollars.

Le président turc a relevé, dans ce contexte, que son pays était prêt à faire profiter l'Algérie de son expérience en matière de réalisation de logements, soulignant que la Turquie avait construit près de 600.000 logements pour ses citoyens durant les 12 dernières années.

Il a appelé, dans ce contexte, au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays pour passer de 4,5 milliards de dollars actuellement à 10 milliards de dollars dans les plus brefs délais et ce en levant tous les obstacles entravant le commerce.

Pour sa part, Abdelmalek Sellal, a invité les entreprises turques à participer à l'œuvre algérienne de renouveau économique à travers des projets rentables et mutuellement bénéfiques, soulignant que le modèle entrepreneurial turc performant dans de nombreux domaines d'activités correspond aux besoins de l'économie algérienne pour bâtir, notamment, des projets rentables et mutuellement bénéfiques.

Pour le Premier ministre, le niveau actuel des échanges commerciaux entre les deux pays et leur énorme potentiel humain et matériel laissent entrevoir des perspectives très prometteuses pour la coopération et les relations économiques algéro-turques.

Selon ses estimations, le nombre d'entreprises turques activant en Algérie devrait passer à 1.500 en 2015 contre 940 actuellement, et ce, grâce à des partenariats qui devraient être créés entre les investisseurs algériens et turcs.

Commentant les entretiens qui s'étaient tenus entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et M. Erdogan, le Premier ministre a indiqué qu'ils constituaient la base de consolidation des relations politiques et économiques entre les deux pays.

Abordant le processus de mutation économique engagé par l'Algérie sous



la conduite du président Bouteflika, M. Sellal a indiqué qu'il visait la conjugaison de toutes les potentialités du pays en faveur de la croissance, de la diversification de l'économie nationale pour la création de richesses et d'emplois pérennes, notant que l'industrie, l'agriculture, l'énergie et le tourisme constituent les domaines fondamentaux de cette démarche. Il a cité les principaux avantages comparatifs qu'offre l'Algérie en matière d'investissements, en soutenant que les entreprises turques tirent notamment profit de la stabilité politique et macroéconomique durable, de la disponibilité de l'énergie, de la qualification de la main-d'œuvre et d'un système bancaire avec de réelles capacités de financement.

Le Premier ministre a identifié les secteurs d'activité éligibles à une coopération mutuellement bénéfique pour les deux pays. Il s'agit de l'énergie et des mines, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ainsi que de la santé et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. M. Sellal a, par ailleurs, exprimé sa « grande satisfac-

tion » de constater que les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré une « densité remarquable », puisqu'ils ont quasiment quintuplé durant la dernière décennie. Le même constat est établi lorsqu'il s'agit de remarquer que la coopération économique a connu un « réel saut qualitatif », avec une augmentation sensible des investissements turcs en Algérie.

Ces derniers sont effectués dans le cadre du partenariat avec des entreprises algériennes, notamment dans les domaines de l'industrie et du bâtiment. Il a ajouté que l'essor qu'ont connues les relations économiques entre les deux pays ces dernières années, est appelé inévitablement à se consolider, eu égard aux potentialités et complémentarités qui recèlent les économies des deux pays. Le Premier ministre a renouvelé à la communauté d'affaires la volonté de l'Algérie de bâtir un « partenariat exemplaire » avec la Turquie, soulignant que les hommes d'affaires trouveront des facilitations pour favoriser leurs investissements.

W.B

M. Sellal représente le président Bouteflika au 2^e Sommet Afrique-Turquie aujourd'hui à Malabo

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter aux travaux du 2^e Sommet Afrique-Turquie qui doit avoir lieu aujourd'hui à Malabo (Guinée équatoriale), indiquant hier un communiqué des services du Premier ministre. Placée sous le thème « Un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique », cette rencontre sera sanctionnée par l'adoption d'un « Plan de mise en œuvre du partenariat Afrique-Turquie pour 2015-2018 », précise le communiqué.

Engagement à lutter contre le terrorisme et le paiement de rançons

Les pays africains et la Turquie se sont engagés à lutter contre le terrorisme et le paiement de rançons aux groupes terroristes, lisait-on hier à Malabo dans le projet de Déclaration de Malabo discuté lors de la cession ministérielle avant sa présentation aujourd'hui aux chefs d'Etat et de gouvernement ainsi qu'aux délégués de l'Union africaine, réunis dans le cadre du sommet Afrique-Turquie. Les participants au sommet, indique le document, réitèrent leur engagement à « lutter contre le terrorisme, le trafic de drogue, la traite des êtres humains et les autres formes de crimes organisés, y compris le paiement de rançons aux groupes terroristes et la criminalité transnationale organisée ». En outre, l'Afrique et la Turquie ont convenu d'appuyer les programmes prioritaires continentaux de l'Afrique tels que l'Architecte de paix et de sécurité (APSA). Le sommet Afrique-Turquie qui se tient jusqu'à aujourd'hui à Malabo (Guinée équatoriale) est dédié à l'instauration d'un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique ».

SOMMET AFRIQUE-TURQUIE: Début des travaux de la réunion ministérielle à Malabo (Guinée équatoriale)

●Appel à l'intensification des investissements et des relations commerciales directes

La réunion des ministres des Affaires étrangères précédant le deuxième Sommet Afrique-Turquie s'est ouverte hier à Malabo (Guinée équatoriale) avec la participation des représentants de l'Union africaine (UA) et des partenaires au développement. La rencontre ministérielle est consacrée à l'examen des dossiers préparés la veille dont l'ordre du jour du sommet, le projet de la déclaration de Malabo et le plan de mise en œuvre du partenariat Afrique-Turquie 2015-2018, selon le programme communiqué par les organisateurs. Les documents en question, en plus de celui relatif à la matrice des principaux projets prioritaires du partenariat Afrique-Turquie 2015-2018, seront présentes aujourd'hui au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. S'exprimant lors de la séance d'ouverture des travaux, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Agapito Mba Mokoy, a mis en avant la volonté des pays africains pour la réussite d'un partenariat Sud-Sud qui va, « sans doute, tirer profit du partenariat Afrique-Turquie ». « Ce partenariat a connu une évolution traduite par la croissance des investissements turcs à travers le continent », a constaté M. Mokoy, ajoutant que les nouvelles données sont très encourageantes pour se lancer dans un partenariat Afrique-Turquie, basé sur le principe du gagnant-gagnant dans un esprit d'unité. Pour sa part, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ahmed Ould Teguidi, dont le pays est président en exercice de l'UA, a plaidé pour le renforcement du partenariat Afrique-Turquie, en vue d'assurer le développement durable qui profitera aux deux parties. « L'Afrique porte un intérêt particulier au partenariat Afrique-Turquie qui est à même d'ouvrir des perspectives très larges à la coopération multisectorielle », a notamment dit M. Ould Teguidi, constatant que « les ressources dont regorge notre continent attirent les capitaux turcs ce qui donnera un souffle long aux efforts menés pour le progrès et la prospérité des pays d'Afrique ». Quand au ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Gavusoglu, il a indiqué que le sommet va contribuer au renforcement des liens économiques, politiques et sociaux entre les deux parties, soulignant que l'amélioration du partenariat témoigne de « la volonté d'aller ensemble » au bénéfice des peuples d'Afrique et de Turquie qui doivent, a-t-il dit, « explorer toutes les pistes pour mieux partager l'avenir ». Intervenant pour sa part, le vice-président de la Commission de l'UA, Ernesto Mwencha, a appelé à faire avancer l'agenda de l'UA à travers le partenariat Afrique-Turquie, rappelant que les deux parties n'ont cessé de renforcer leurs liens sur la base du respect mutuel. Le sommet de Malabo constitue une opportunité pour renforcer le partenariat gagnant-gagnant entre la Turquie et l'Afrique, d'une part, et intensifier, sur le plan bilatéral, les échanges entre les pays du continent et la Turquie d'autre part. Le sommet dont l'objectif principal est d'instaurer « un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique », servira, selon l'avis des experts, d'outil pour réadapter le cadre du partenariat à la faveur de la poursuite d'un processus de coopération « stable et durable ». L'UA avait déclaré la Turquie partenaire officiel, en 2008, l'année de la tenue, à Istanbul, du premier sommet Afrique-Turquie qui avait adopté deux documents de base, en l'occurrence, « la déclaration d'Istanbul » et « le cadre de la coopération ». Il y est notamment précisé les domaines de coopération entre les deux parties. Une mise en œuvre du Plan 2010-2014 a été conjointement élaborée sur la base des relations bilatérales entre les pays d'Afrique et la Turquie, en prenant en compte les potentialités économiques en vue de hisser, au plus haut, une coopération multisectorielle au bénéfice de l'Afrique et de la Turquie.

APS

FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT TURC M. RECEP TAYYIP ERDOGAN EN ALGERIE

Le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a quitté hier Alger au terme d'une visite officielle de deux jours à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Erdogan a été salué à son départ de l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Il a été également salué par des membres du gouvernement. Le président turc s'est, notamment, entretenu avec le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre, M. Sellal.

Cette visite a été marquée, également, par la tenue d'un Forum économique des hommes d'affaires algéro-turc en présence du président Erdogan et de Abdelmalek Sellal et la signature d'une convention portant prolongation du contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à la Turquie pour dix années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume. Il s'agit de la première visite officielle bilatérale de M. Erdogan à l'étranger en sa qualité de président de la République de Turquie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu des relations entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération, signé en 2006.

Batir ensemble un partenariat exemplaire

Erdogan appelle au développement des investissements turcs en Algérie

Le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a affirmé mercredi soir à Alger que son pays voulait hisser ses investissements en Algérie à de meilleurs niveaux souhaitant intensifier la participation des entreprises turques dans les projets d'infrastructures.

Président la clôture du Forum d'affaires algéro-turc aux côtés du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, M. Erdogan a déclaré que les relations dans le domaine des investissements entre l'Algérie et la Turquie «sont bonnes mais nous voulons les hisser à de meilleurs niveaux» rappelant dans ce cadre les projets d'investissements turcs en Algérie estimés jusqu'à présent à 2 milliards de dollars. Il a cité à ce propos le projet de l'entreprise turque de sidérurgie Tosyalı.

«Nous souhaitons que les sociétés turques d'entrepreneur puissent intensifier leur participation en matière d'infrastructures». «L'Algérie s'apprête à engager de grands projets d'infrastructures et nous voulons contribuer à ces projets», a-t-il ajouté.

Le président turc a affirmé dans ce contexte que son pays était prêt à faire profiter à l'Algérie son expérience en matière de réalisation de logements soulignant que la Turquie avait construit près de 600.000 logements pour ses compatriotes dans les 12 dernières années.

Par ailleurs, M. Erdogan a appelé au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays pour passer de 4,5 milliards de dollars actuellement à 10 mil-



liards de dollars dans les plus brefs délais et ce en levant tous les obstacles entravant le commerce.

«Il y a 12 années de cela, le volume des échanges commerciaux n'atteignait pas un milliard de dollars, en 2013 il a atteint 4,5 milliards de dollars, mais cela reste insuffisant. Avec davantage d'efforts et en levant les obstacles, nous sommes en mesure d'atteindre les 10 milliards de dollars dans les plus brefs délais», a-t-il poursuivi.

Evitant la signature mercredi de la convention portant prolongation du contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à la Turquie pour dix années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume, M. Erdogan a estimé que «cette décision était judicieuse pour les deux pays». L'Algérie est le quatrième fournisseur de la

Turquie en gaz naturel, selon Erdogan.

Pour sa part, le ministre turc de l'Economie, Nihat Zeybekçi a déclaré que la «Turquie avait besoin d'amis en Afrique comme le pays frère l'Algérie (...) nous devons passer à une autre dimension dans nos relations». «L'Algérie et la Turquie peuvent réaliser ensemble de grands projets en Afrique», a-t-il affirmé.

Le forum a été marqué par la présence du Conseil turc des relations économiques internationales qui compte toutes les entreprises du secteur privé dans ce pays.

Cette rencontre économique se tient dans le cadre de la visite officielle de deux jours en Algérie du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Sellal appelle les entreprises turques à participer au renouveau économique de l'Algérie



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé, mercredi soir à Alger, les entreprises turques à participer à l'œuvre algérienne de renouveau économique à travers des projets rentables et mutuellement bénéfiques.

«J'invite les investisseurs et les capitaines d'industrie turcs à s'engager avec leurs partenaires algériens pour travailler ensemble afin de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays et participer à l'œuvre algérienne de renouveau économique et social», a déclaré M. Sellal dans son allocution de clôture du Forum d'affaires algéro-turc, en présence du président turc, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie. Il a relevé que le modèle entrepreneurial turc performant dans de nombreux domaines d'activités correspondait aux besoins de l'économie algérienne pour bâtir, notamment, des projets rentables et mutuellement bénéfiques.

Pour le Premier ministre, le niveau actuel des échanges commerciaux entre les deux pays et leur énorme potentiel humain et matériel laissent entrevoir des perspectives «très prometteuses» pour la coopération et les relations économiques algéro-turques.

Selon ses estimations, le nombre d'entreprises turques activant en Algérie devrait passer à 1.500 en 2015 contre 940 actuellement, et ce, grâce

à des partenariats qui devraient être créés entre les investisseurs algériens et turcs.

Commentant les entretiens qui s'étaient tenus mercredi entre le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et M. Erdogan, le Premier ministre a indiqué qu'ils constituaient «la base de consolidation» des relations politiques et économiques entre les deux pays dans la perspective du deuxième sommet Afrique-Turquie prévu aujourd'hui à Malabo (Guinée équatoriale).

À ce propos, il a exprimé le soutien de l'Algérie à la Turquie lors de ce sommet entre le continent africain et ce pays.

Abordant le processus de mutation économique engagé par l'Algérie sous la conduite du président Bouteflika, M. Sellal a indiqué qu'il visait la conjugaison de toutes les potentiali-

tés du pays en faveur de la croissance, de la diversification de l'économie nationale pour la création de richesse et d'emplois pérennes, notant que l'industrie, l'agriculture, l'énergie et le tourisme constituent les domaines fondamentaux de cette démarche.

Dans son allocution, le Premier ministre a cité les principaux avantages comparatifs qu'offre l'Algérie en matière d'investissements, en soutenant que les entreprises turques tirent notamment profit de la stabilité politique et macroéconomique durable, de la disponibilité de l'énergie, de la qualification de la main-d'œuvre et d'un système bancaire avec de réelles capacités de financement.

Le souhait de l'Algérie, a affirmé M. Sellal, est d'aller ensemble avec la Turquie sur des marchés étrangers notamment en Afrique.

La Turquie souhaite établir une zone de libre-échange avec l'Algérie

La Turquie a indiqué mercredi vouloir établir une zone de libre-échange avec l'Algérie qui va impulser les relations commerciales bilatérales tout en préservant les intérêts économiques des deux pays.

«Un accord de libre-échange donnera une nouvelle dimension à nos relations commerciales, nous demandons sa conclusion aussi tôt que possible tout en préservant les intérêts des deux parties», a déclaré Emre Aykar, président du conseil d'affaire algéro-turc lors d'un forum économique entre les deux pays tenu à l'occasion de la visite en Algérie du président turc, M. Recep Tayyip Erdogan.

M. Aykar a indiqué que son pays souhaitait doubler les échanges commerciaux avec l'Algérie de près de 5 milliards de dollars actuellement à 10 mds de dollars d'ici à 2016.

«Nous soutenons les hommes d'affaires turcs à découvrir en Algérie les opportunités d'affaires d'abord dans le commerce, l'investissement et le BTPH», a-t-il précisé, tout en soulignant que l'Algérie figurait parmi les «marchés cibles» des PME turques.

Cependant, l'Algérie a plaidé lors de ce forum pour un partenariat économique gagnant-gagnant avec la Turquie qui dépasse le cadre commercial et renforce les investissements productifs dans le pays avec une garantie de transfert de technologie et de savoir-faire.

M. Aykar a fait part, par ailleurs, des «difficultés» rencontrées par les opérateurs économiques turcs en Algérie citant en cela l'obtention de visas et l'obligation de paiement d'une caution bancaire pour les entreprises soumissionnant aux marchés publics de construction.

FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT TURC M. RECEP TAYYIP ERDOGAN EN ALGÉRIE

Signature d'une convention pour la prolongation du contrat de livraison de GNL à la Turquie pour dix autres années

Une convention portant prolongation du contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à la Turquie pour dix années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume, a été signée mercredi soir à Alger par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi et son homologue turc, Taner Yıldız.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Yousfi a précisé que cette convention intervenait pour prolonger le contrat signé il y a 20 ans entre les deux pays, ajoutant que "les deux parties ont convenu de prolonger ce contrat de 10 années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume".

Le ministre de l'Energie et son homologue turc ont évoqué la possibilité d'élargir la coopération bilatérale énergétique aux domaines de la prospection, des engrangements, de la pétrochimie et des énergies renouvelables.

Pour sa part, M. Yıldız s'est félicité du niveau des relations entre son pays à l'Algérie dans le domaine de l'énergie, exprimant le souhait qu'elles puissent être élargies aux produits pétroliers et autres domaines en dehors des hydrocarbures".

Par ailleurs, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah s'est entretenu avec le ministre turc de la Défense, Ismet Yılmaz.

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra avait également

rencontré son homologue turc, Mevlüt Çavuşoğlu. Le ministre de l'Industrie et des mines Abdessalem Bouchouareb s'est également entretenu avec le ministre turc de l'Economie, Nihat Zeybekçi tandis que le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukh a rencontré le ministre turc de l'Agriculture, Mehdi Eker.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la visite officielle en Algérie du président de la République turque Recep Tayyip Erdogan, à l'invitation du président de la République Abdelaziz Bouteflika.



L'Algérie et la Turquie peuvent réaliser de grands projets communs en Afrique

Le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a indiqué hier à Alger que l'Algérie et la Turquie pouvaient réaliser de grands projets communs en Afrique.

«Je suis convaincu que la Turquie et l'Algérie peuvent réaliser de grands projets communs en Afrique», a déclaré à la presse M. Erdogan après avoir visité le chantier de restauration de la mosquée Ketchaoua à Alger.

«J'effectue aujourd'hui ma première visite en Afrique et en Algérie en qualité de président de la République», a-t-il relevé.

Rappelant s'être rendu en Algérie en 2013 lorsqu'il était Premier ministre, M. Erdogan a souligné que «l'Algérie connaît d'importants développements et une grande croissance sous la présidence de M. Abdelaziz Bouteflika».

Le président turc a précisé que ses entretiens avec le président Bouteflika, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre Abdelmalek Sellal, avaient permis de passer en revue les relations bilatérales.

«Les entretiens avec le président Bouteflika m'ont permis d'évoquer le rôle de l'Algérie dans la région», a indiqué M. Erdogan rendant hommage à l'expérience du président de la République.

Il s'est félicité par ailleurs des liens historiques qui unissent l'Algérie et la Turquie, affirmant que l'année 2016 marquera le 500e anniversaire de l'établissement des relations bilatérales.

Au plan économique, le président Erdogan a considéré que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, estimé actuellement à 4,5 milliards de dollars, pouvait être porté, à court terme, à 10 milliards de dollars.

Il a également évoqué la possibilité de développer les relations bilatérales dans les domaines culturel et militaire.

M. Erdogan a estimé dans ce contexte que la restauration de la mosquée Ketchaoua symbolisait «les liens qui nous unissent», ajoutant que la restauration de La Casbah d'Alger par une société turque contribue à impulser les relations bilatérales.

La Casbah qui «met en valeur un aspect de la beauté d'Alger doit être préservée», a-t-il dit.

Le Président turc visite le chantier de restauration de la mosquée Ketchaoua

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie, s'est rendu jeudi matin au chantier de restauration de la mosquée Ketchaoua à Alger.

Il a été accompagné lors de cette visite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et les ministres de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, des Affaires religieuses, de la Culture et de l'Education nationale, respectivement Abdelmadjid Tebboune, Mohamed Aissa, Nadia Labidi et Nouria Benghebrit. A cette occasion, M. Erdogan a écouté les explications des responsables du chantier sur les travaux en cours et du niveau de leur avancement.

Il a également assisté à la projection d'un documentaire sur les différentes



étapes de la restauration. Les ministères de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et des Affaires religieuses ont convenu, en mai dernier, avec l'entreprise turque Tika du lancement des travaux de réhabilitation et de restauration de la mosquée Ketchaoua.

Les travaux vont durer deux ans, selon la société.

Il a été convenu de mener les travaux de la restauration à titre gracieux de cette mosquée historique par l'entreprise turque, conformément à l'accord signé entre le Premier ministre, Abdemalek Sellal et M. Erdogan lors de la visite effectuée par ce dernier à Alger en septembre 2013 en tant que Premier ministre.

La mosquée Ketchaoua, mélange de styles architecturaux romano-byzantin et arabo-turc, a été bâtie vers 1613 et agrandie en 1794 par le Dey Hussein.

La mosquée a été transformée pendant l'ère coloniale en cathédrale avant de retrouver sa vocation de lieu de culte musulman à l'indépendance du pays.

M. Bouchouareb appelle les entreprises turques à poursuivre leurs engagements

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb, a appelé, mercredi à Alger, les investisseurs turcs à poursuivre leurs engagements en Algérie, en leur précisant qu'aucune piste de partenariat ne doit être sous-estimée.

Dans son intervention prononcée à l'issue du Forum d'affaires algéro-turc qui se tient dans le cadre de la visite officielle de deux jours en Algérie du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, le ministre a fait part de la "forte attente" que les entreprises turques continuent à s'engager avec détermination et confiance en l'avenir.

En effet, a-t-il poursuivi, "l'avenir appartient aux entreprises qui auront franchi le pas durant la période actuelle", lesquelles "auront sûrement plusieurs longueurs d'avance sur les autres".

Selon lui, "aucune piste de partenariat ne doit être sous-estimée" car, a-t-il relevé, "le plus petit des projets pourrait avoir valeur de symbole des possibilités qui existent entre l'Algérie et la Turquie". En s'adressant aux opérateurs



économiques algériens et turcs, M. Bouchouareb a exhorté ces derniers à transformer en projets toutes les opportunités qui s'offrent à eux et de s'engager davantage dans une "interaction fructueuse" pour les deux parties. Rappelant les réformes engagées par l'Algérie pour consolider sa base économique, le ministre a fait également part des efforts déployés

pour la réindustrialisation du pays. A ce titre, il a assuré que l'Etat était prêt à lever toutes les contraintes à l'investissement: "Des contraintes peuvent exister ou surgir, mais nous sommes là pour les lever", a-t-il assuré tout en promettant que les aides et l'accompagnement nécessaires seront fournies.

Abordant les secteurs qui peuvent faire l'objet de partenariats entre les entreprises algériennes et turques, il a cité la sidérurgie, la mécanique, le textile, l'électronique, la céréalierie, le transport et la construction.

Au-delà de ces opportunités identifiées dans ces secteurs, le ministre a insisté sur la coopération en matière de formation, de renforcement des capacités techniques et managériales et d'expertise qui constituent, selon lui, un levier de première importance pour soutenir la performance des entreprises.

L'Algérie et la Turquie sont liés par un Traité d'amitié et de coopération signé en 2006.



ZONE EURO Croissance économique au plus bas depuis juillet 2013

La croissance économique de la zone euro a touché en novembre son seuil le plus bas depuis juillet 2013 ce qui ravive le spectre d'un retour à la contraction dans la région, a indiqué hier le cabinet Markit qui publie l'indice des directeurs d'achat PMI.

L'indice PMI (purchasing managers index) est l'indicateur composite de l'activité manufacturière. Il prend en compte les commandes, la production, l'emploi, les livraisons et les stocks du secteur manufacturier. Pour ce mois de novembre l'indice PMI composite de la zone euro s'est établi à 51,4 contre 52,1 le mois précédent, soit son plus bas niveau depuis juillet 2013.

Lorsqu'il dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.

«Le secteur privé de la zone euro peine à retrouver un niveau de croissance satisfaisant, comme en témoignent les données PMI qui se révèlent conformes à une hausse du PIB de l'ordre de 0,1% à 0,2% seulement au quatrième trimestre 2014», souligne Chris Williamson, économiste chez Markit. Par ailleurs, les nouvelles affaires reculent pour la première fois depuis près d'un an et demi, ce qui fait craindre un nouveau ralentissement de la croissance en décembre.

L'euro recule face au dollar et devance le yen

La monnaie européenne s'établissait hier en légère baisse face au dollar jeudi après des prises de bénéfices suite à la hausse de ces derniers jours, et au lendemain du compte rendu de la Réserve fédérale américaine (Fed) jugé sans nouveauté. La monnaie japonaise quant à elle s'affaiblissait de nouveau.

En début de matinée, l'euro valait 1,2523 dollar, contre 1,2551 dollar mercredi soir et progressait face à la monnaie nippone, à 148,23 yens contre 148,11 yens la veille.

La monnaie unique européenne est montée au paravant à 149,14 yens, son niveau le plus élevé depuis le 1er octobre 2008, date à laquelle elle a pour la dernière fois évolué au-dessus de 150 yens.

Le dollar aussi montait fortement face à la devise japonaise, à 118,37 yens, grimpant même à 118,98 yens, son niveau le plus fort depuis début août 2007 - contre 118,01 yens mercredi.

L'euro chutait en début de semaine en raison des propos jugés prudentes du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi, mais la monnaie unique s'était reprise mardi à la faveur de la spectaculaire remontée en novembre du baromètre ZEW du moral des milieux financiers allemands.

Cette preuve d'une stabilisation de la première économie européenne avait ainsi quelque peu amoindri le risque de mesures supplémentaires de soutien de la banque centrale européenne évoquées la veille par Mario Draghi.

La monnaie unique subissait jeudi le double effet des prises de bénéfices après le rebond de ces derniers jours mais aussi de l'annonce d'un ralentissement de la croissance en zone euro en novembre, selon des données de l'indice PMI composite, qui s'est établi à 51,4, son plus bas niveau depuis juillet 2013, contre 52,1 le mois précédent.

La livre britannique restait quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 80,01 pence pour un euro, et reculait face au dollar, à 1,5653 dollar pour une livre. La devise suisse restait presque stable face à l'euro, à 1,2012 franc suisse pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9592 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.193,89 dollars, contre 1.196 dollars mercredi soir.

USA

Le Congrès accuse 3 banques de manipuler les prix des matières premières

Le Congrès américain a accusé mercredi les banques Goldman Sachs, JP Morgan Chase et Morgan Stanley d'avoir "potentiellement" manipulé les prix des matières premières, dont ceux de l'aluminium.

Dans un rapport rendu public mercredi, une commission sénatoriale accuse ces trois grands établissements de Wall Street de s'être "engagés dans des activités risquées" au détriment des industriels et des consommateurs.

"Depuis 2008, Goldman Sachs, JP Morgan Chase et Morgan Stanley sont engagées dans plusieurs milliards de dollars d'activités concernant les matières premières physiques, en contrôlant ou en étant propriétaires de vastes stocks" de brut, de gaz naturel, d'aluminium, d'uranium entre autres, selon la synthèse du document. Ces banques sont, selon l'enquête du Sénat, propriétaires d'entrepôts de stockage, de centrales électriques, de mines de charbon et de sites de gaz naturel et de pipelines.

Or ce mélange de genres entre leur métier de banquier et le commerce engendre une concurrence déloyale face aux industriels et autres acteurs non bancaires.

Il "leur permet de bénéficier de coûts d'emprunts bas contrairement aux autres intervenants", fusigent les sénateurs. Et d'accuser les trois fleurons de Wall Street de s'être servis de



leur position pour "manipuler ou influencer les prix des matières premières".

"L'implication massive de Wall Street dans les matières premières physiques met notre économie (...) et l'intégrité de nos marchés à risque", regrette le sénateur Carl Levin, cité dans le document.

"Il est temps de restaurer la séparation entre la banque et le commerce et d'empêcher Wall Street d'utiliser des informations confidentielles à son avantage et au détriment de l'industrie et des consommateurs", insiste-t-il.

Les sénateurs plaident notamment pour un désengagement des banques du courtage des matières premières.

Chez JP Morgan, on faisait valoir mercredi que la banque a déjà cédé une grande partie de ses activités dans les matières premières. Des auditions de

responsables des trois banques sont prévues jeudi et vendredi au Sénat.

Le fonctionnement du marché de l'aluminium est tout particulièrement dans le collimateur des autorités américaines depuis plus d'un an après qu'un fabricant américain de poutres en aluminium, Superior Extrusion, a lancé une action en nom collectif (class action) visant Goldman Sachs et le London Metal Exchange (LME), principale place boursière mondiale sur le marché des métaux.

La plainte les accuse de "comportements anticoncurrentiels et monopolistiques dans le marché du stockage d'aluminium".

Le régulateur des matières premières et produits dérivés, la CFTC, a ouvert une enquête élargie à JP Morgan, Morgan Stanley et le courtier en matières premières Glencore Xstrata.

PÉTROLE

Les pays du Golfe plus enclins à préserver leurs marchés que les prix

L'issue de la réunion de l'Opep la semaine prochaine reste suspendue à la position des pays du Golfe, réticents à une réduction de leur production pétrolière pour enrayer la chute des prix (-30% depuis juin) sans maintenir de leur part dans un marché hautement concurrentiel, estiment des analystes.

Pour l'économiste saoudien Abdulwahab Abu-Dahesh, «la bataille porte sur la préservation des parts de marché et réduire la production signifie la perte de ces parts».

«Les pays du Golfe ont plus d'intérêt à batailler pour les parts de marché et à refuser la réduction de la production. Cela poussera les prix à la baisse, mais éliminera ceux qui produisent à des coûts importants», souligne M. Abu-Dahesh.

La position de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, du Qatar et du

Koweït, qui assurent les deux tiers des exportations de l'organisation, sera ainsi cruciale à Vienne lorsqu'il s'agira de réduire la production, selon les analystes.

Mohammed Suroo al-Sabban, conseiller du ministre saoudien du Pétrole, a dit s'attendre à une reconduction de la production de l'Opep. «La crainte de voir les non-Opep augmenter la production suscite la prudence de la plupart des pays de l'Opep», relève Khaled Bodai de l'Horizon Administrative Consultations, se disant aussi «pas optimiste sur un accord de réduction» de la production.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, n'a pas évoqué en tout cas une telle réduction, notent les analystes.

Une économie mondiale atone, la surproduction, l'augmentation de la

production de pétrole de schiste et un dollar fort, combinés à une faible demande, ont fait baisser les prix à leur plus bas niveau en quatre ans, le baril de brent évoluant jeudi autour de 78 dollars.

La chute des revenus pétroliers commencent à affecter les producteurs Opep et non-Opep qui fondent l'essentiel de leurs budgets sur ces rentrées d'argent.

Afin d'enrayer la chute des prix, le Venezuela a appelé à une réunion Opep/non-Opep et s'est associé à l'Équateur pour demander une réduction de la production.

L'Opep produit un peu moins de 31 mbj, soit un mbj de plus que son plafond. Selon des analystes, une réduction de 1,5 mbj pourrait enrayer la chute des prix sans inverser la tendance.

UKRAINE

Un convoi de l'OSCE cible de tirs dans l'Est

Des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargés de surveiller l'application de la trêve dans l'est de l'Ukraine, ont été la cible de tirs par des hommes en uniforme, a annoncé hier l'OSCE.

L'incident, le premier de ce genre à être rapporté, s'est produit mercredi dans une zone sous contrôle de l'armée ukrainienne à 15 km à l'ouest de Donetsk, bastion des séparatistes prorusses, et n'a pas fait de victime.

Selon l'OSCE, deux véhicules de l'organisation faisaient route vers Donetsk en milieu de journée quand, à l'approche d'un camion transportant «une grosse caisse en bois verte» 80 mètres plus loin, ils ont essayé des tirs d'un des deux hommes en uniforme occupant le poids lourd. «Un des

soldats s'est levé et a tiré deux coups de feu en direction du convoi de l'OSCE. Les balles sont passées à environ deux mètres du second véhicule de l'OSCE», a indiqué l'organisation dans son rapport quotidien. «En raison des préoccupations pour sa sécurité, la SMM (mission d'observation spéciale en Ukraine) a quitté la zone immédiatement». Les véhicules de l'OSCE sont généralement clairement identifiés comme tels avec le nom de l'organisation écrit en noir sur la carrosserie blanche. Malgré une trêve conclue le 5 septembre entre armée ukrainienne et séparatistes prorusses de l'est du pays, les violences sont quotidiennes dans cette région. Selon l'ONU, plus de 4.100 personnes y ont péri depuis le début des hostilités en avril.

APS

FMI

La croissance moins porteuse d'emplois dans les pays émergents

Plus de la moitié des 200 millions de chômeurs à travers le monde se trouvent dans des pays émergents où la croissance économique dope moins l'emploi que dans le monde industrialisé, assurent des experts du FMI mercredi.

Ces économies émergentes, dont la Chine, le Brésil ou la Russie, abritent 54% des chômeurs sur le globe tandis que les pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Allemagne, France...) en comptent environ un quart (27%), affirment deux chercheurs du Fonds monétaire international.

Selon leurs travaux résumés dans un blog, la croissance économique reste "essentielle" pour combattre le fléau du chômage mais ne constitue toutefois pas "la panacée" partout dans le monde.

Un point de pourcentage supplémentaire de croissance économique aurait ainsi des effets différents selon les pays.

Il doperaît la croissance des créations d'emplois de 0,6 point de pourcentage aux Etats-Unis et de plus 0,4 point en France, d'après les experts du FMI Davide Furceri et Prakash Loungani. Mais, selon leur étude, cette accélération de la croissance



économique n'aurait quasiment aucun effet sur la progression des embauches en Chine et ralentirait même légèrement leur rythme au Brésil et en Turquie.

"Pour les économies émergentes (...), il y a une perception très répandue que le chômage reflète des problèmes结构s qui ne peuvent pas simplement être réglés par une plus grande croissance", écrivent les deux experts quelques jours après l'appel lancé par le G20 à doper le PIB mondial. Le lien entre croissance et

emploi serait notamment "plus faible" dans les économies que les auteurs de l'étude qualifient de "frontières" entre pays en développement et pays émergents (Argentine, Croatie, Jordanie, Ukraine...). Plus généralement, leur blog s'inquiète de l'ampleur du chômage sur la planète.

"Si tous les chômeurs formaient leur propre pays, ce serait la cinquième nation la plus peuplée au monde", précisent les deux experts.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE M. Benyounès participera mardi prochain à Istanbul à la 30^e session du COMCEC

Le ministre du Commerce Amara Benyounès conduira la délégation algérienne aux travaux de la 30^e session ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) prévue mardi prochain à Istanbul, indiquait mercredi un communiqué du ministère.

Au cours de cette session prévue sur quatre jours les participants auront à examiner la stratégie du COMCEC, sa mise en œuvre et le programme décennal de l'OCI.



La session examinera également le développement du commerce entre les Etats membres de l'OCI et le rôle

du secteur privé dans la coopération économique.

Les ministres auront à débattre des moyens et perspec-

tives du renforcement de la coopération entre les membres de l'organisation dans le domaine du commerce à travers le système des préférences commerciales dans cet espace économique. Selon le communiqué, l'ordre du jour de la session comprend un rapport sur la stratégie de COMCEC et sa mise en œuvre.

Les participants discutent en outre, les moyens pour augmenter la productivité dans le secteur agricole et atteindre une sécurité alimentaire durable, ajoute-t-on de même source.

Le Nigeria signe avec la Chine un contrat de ligne ferroviaire de 12 mds de dollars

Le Nigeria a confié à la société publique chinoise, rail China Railway Construction Corp. (CRCC), la construction d'une ligne ferroviaire longeant la côte du pays, aux termes d'un contrat de 12 milliards de dollars signé mercredi à Abuja, a rapporté hier la presse à Pékin.

La ligne de chemin de fer de 1.402 kilomètres reliera, en suivant la côte et en traversant notamment le delta du Niger, la capitale économique nigériane, Lagos, à la ville de Calabar (est).

D'un montant de 11,97 milliards de dollars, il s'agit du plus gros contrat individuel signé par une entreprise chinoise pour un projet unique, selon Chine nouvelle.

Cette annonce intervient deux semaines après que le Mexique ait décidé abruptement d'annuler l'attribution, annoncée quelques jours auparavant, de la construction de sa première ligne de TGV à un consortium mené par CRCC.

Des entreprises chinoises sont déjà impliquées dans la construction d'infrastructures routières au Nigeria, et dans un projet de métro aérien à Lagos.

Le Japon réduit de 35,5% son déficit commercial en glissement annuel

La balance commerciale du Japon a accusé un déficit de 709,9 milliards de yens (4,8 mds d'euros) en octobre, contre 1.100 milliards en octobre 2013, soit une baisse de 35,5% sur un an, grâce à un rebond des exportations, a annoncé hier le ministère des Finances.

Les ventes à l'étranger se sont redressées, progressant de 9,6% à 6.688,5 (45,2 milliards de yens) soit leur plus forte hausse depuis février. Elles avaient déjà augmenté de 6,9% en septembre.

Outre l'affaiblissement du yen qui renforce la compétitivité, les exportations ont été tirées par les livraisons de machines (9,7%), semi-conducteurs (+8,7%), appareils de télécommunications (+24,3%) et électriques (+14,4%). Les ventes de voitures et équipements de transports en général ont 10,6%. Par zones géogra-

phiques, les exportations en direction de l'Asie (+10,5%), dont la Chine (+7,2%), ont été particulièrement dynamiques, tout comme vers les Etats-Unis (+8,9%). Elles se sont par ailleurs élevées de 5,4% vers l'Union européenne.

Les importations ont modestement augmenté de leur côté à 7.398,5 milliards de yens (51 milliards d'euros), notamment grâce à une moindre facture énergétique.

Les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont gagné 6,1%, mais celles de pétrole ont reculé de 10,8%. Les cours du brut ont perdu près du tiers de leur valeur depuis le début de l'été.

Cette réduction du déficit, dans un pays autrefois habitué à de larges excédents, apparaît comme un signe positif alors que le Japon est retombé en récession.



SITP 2014
Les opportunités d'investissement au centre de la 12^e édition du Salon international des travaux publics

Les opportunités d'investissement et de coopération offertes dans le secteur des travaux publics seront au centre du Salon international des travaux publics (SITP 2014) qui a ouvert, mercredi après-midi au Palais des expositions à Alger, sa 12^e édition avec la participation d'une vingtaine de pays.

Inauguré par le ministre des Travaux publics Abdulkader Kadi en présence de la ministre de la Poste et des nouvelles technologies de l'information et de la communication Mme Zohra Derdouri, cet événement annuel constitue une opportunité aux opérateurs nationaux pour créer des relations de coopération solides avec des sociétés étrangères et des bureaux d'études internationaux pour la réalisation des grands projets", selon les organisateurs.

Ce salon "ne peut être que bénéfique pour les entreprises nationales" devant profiter de l'expertise étrangère afin d'améliorer leurs qualifications, a indiqué M. Kadi à la presse.

Pour le ministre, "les entreprises algériennes du secteur doivent suivre les progrès enregistrés à l'échelle internationale en termes de réalisation de projets parce que l'octroi des marchés ne se fera que sur la base des critères de qualification".

"On ne peut pas aider ces entreprises. Seule la qualification peut décider du preneur d'un marché", a-t-il réaffirmé en soulignant que le marché algérien était ouvert aux partenaires étrangers.

Manifestation destinée surtout aux professionnels, le SITP 2014 regroupe 429 participants dont 212 sociétés et bureaux d'études étrangers venant de 19 pays.

Le salon qui durera jusqu'à dimanche est marqué par une forte participation d'entreprises chinoises (56 participants), italiennes (45) et françaises (43).

D'autres pays prennent part à ce rendez-vous tels que l'Allemagne, la Turquie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Inde, la Tunisie, le Liban, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, l'Indonésie, la Russie, les Etats-Unis et la Pologne.

Le salon regroupe également des organismes de formation, d'ingénierie, de recherche et développement, de prévention et de contrôle.

En marge du salon, deux nouveaux timbres-poste symbolisant les réalisations du secteur des travaux publics ont été présentés.

Les deux timbres représentent respectivement les réalisations du secteur à travers le pays (autoroutes, ponts) et le viaduc Saleh Bey de Constantine.

Pour le P-DG d'Algérie Poste, Mohamed-Laid Mahloul, cette action vise à mettre en avant le progrès du secteur des travaux publics à travers ses réalisations à travers le territoire national.

APS

OUARGLA

3^{es} journées de sensibilisation sur la réhabilitation des vieilles palmeraies

Les activités des 3^{es} journées de sensibilisation sur la réhabilitation des vieilles palmeraies ont débuté mercredi soir à la maison de jeunes Houari Boumediene à Ouargla, sous le signe de «Palmier, patrimoine et perspectives».

La manifestation, marquée par une exposition sur des produits du palmier, notamment les variétés de dattes les plus répandues, à leur tête Deglet Nour, Ghers et Degla Beida, se tient jusqu'à demain, à l'initiative de l'association du Ksar d'Ouargla pour la Culture et la réforme, en coordination avec l'université de Ouargla.

L'exposition met en relief aussi une panoplie d'articles et de produits dérivés du palmier, tels que les œuvres de vannerie, les fibres destinées à la confection de cordes, les palmes servant d'aliment de bétail, les noyaux servant de combustibles, et les troncs utilisés pour les toitures dans les anciens modes de construction.

Des ouvrages et documents sur l'importance du palmier dans la vie quotidienne des habitants des régions s'adonnant à la phéniculture, sont également exposés lors de cette manifestation.

Le programme de ces journées comporte aussi une journée d'étude sur le thème de «Protection des anciennes palmeraies, et préservation de la biodiversité», ainsi que la présentation de communications sur la «diversité génétique du palmier datier, en tant que richesse menacée de disparition», «la phéniculture et la vie animale dans la région d'Ouargla», «la valorisation des espaces de production de type oasis», «la femme oasis et sa contribution à la préservation des produits du palmier» ainsi que la «production d'une boisson à forte concentration de fructose à partir de la datte de variété +Ghers+».

Les organisateurs ont projeté, par ailleurs, des ateliers de travail sur les variétés de palmiers, leur environnement et leur valorisation.

BATNA

Relogement de 15 familles au nouveau pôle urbain de Hamla-3



Quinze (15) familles résidant près de l'unité pharmaceutique Saidal, dans la zone industrielle de Batna, ont été relogées, mercredi, dans des appartements neufs construits au nouveau pôle urbain de Hamla-3. L'opération qui a mis à contribution les services techniques de la commune et de la daïra de Batna, s'est déroulée dans une atmosphère de fête créée par les familles bénéficiaires.

Le chef de daïra de Batna a déclaré à l'APS que 105 autres familles seront relogées "très prochainement" dans ce même pôle urbain de Hamla-3 où de nombreux équipements publics sont également en réalisation, aux côtés de l'aménagement de plusieurs espaces verts.

Le wali de Batna, Hocine Mazouz, avait annoncé, la semaine dernière, que le relogement des familles résidant dans des constructions précaires, se fera "progressivement" sur ce site de Hamla-3 où les travaux de viabilisation étaient alors en voie d'achèvement.

IL TUE SA FEMME À BORDJ EL-KIFFAN

15 ans de prison pour l'assassin

A.Ferrag

Samira est une belle jeune femme de 30 ans, elle a connu Farid âgé de 40 ans, a eu le coup de foudre pour ce bel homme.

Ils se marièrent 9 mois plus tard. Après trois ans les jours heureux continuent à couler.

Un jour Farid ouvre la porte et tombe nez à nez avec le couple maudit. Il est comme fou ! Le choc est trop grand pour lui. Farid court vers la cuisine et s'arme d'un couteau, le temps qu'il se rende à la cuisine l'amant de sa femme a pu prendre la fuite. Farid assène plusieurs coups de couteau à sa femme, et continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Farid est arrêté juste après son forfait. Au cours du procès qui s'est déroulé le 18 novembre 2014, Farid dans le box des accusés, reconnaît les



faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

Dans un dur réquisitoire, le procureur de la République met en exergue la gravité des faits : « Je requiers la perpétration à l'encontre de Farid. » La défense, pour sa part, demande des circonstances atténuantes

et tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de son mandant. Elle déclare dans sa plaidoirie que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire.

Au terme des délibérations, la cour condamne Farid à une peine de 15 ans de prison ferme pour homicide volontaire.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Le système de signalisation dans la banlieue d'Alger "fiable" (SNTF)

Le système de signalisation de la banlieue d'Alger demeure un système "fiable et assure la sécurité des circulations ferroviaires exigée", a affirmé mercredi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

La SNTF a précisé dans un communiqué que le "système de signalisation de la banlieue d'Alger, bien qu'il fasse l'objet au quotidien d'actes de vandalisme et de vol à nos équipes de maintenance grâce à leur compétence, leur abnégation et leur sens de responsabilité, ont toujours intervenu pour son rétablissement".

"Il demeure un système fiable et assure la sécurité des circulations ferroviaires exigée", selon la même source.

En outre, la SNTF fait remarquer que "des dérangements des installations du système peuvent surgir (lampe grillée, raté d'ouverture d'un signal, dérangement de zone etc.) sans que cela ne remette en cause la fiabilité du système, ni la sécurité de



la circulation des trains puisque la SNTF dispose de procédures réglementaires régissant ces situations que le personnel concerné doit appliquer".

Cette réaction de la direction générale de la SNTF intervient pour "rassurer les usagers" sur la sécurité du système de signalisation, et dénonce des "informations diffamatoires, mensongères et à caractère divisionniste de la famille cheminote,

qui portent préjudice à l'image de la SNTF". La SNTF affirme par ailleurs qu'elle "ne ménagera aucun effort pour que le transport ferroviaire demeure le moyen de transport de masse le plus sécurisé".

Le trafic ferroviaire, interrompu dans la matinée de mercredi par un débrayage surprise des cheminots, a repris après des négociations entre la direction générale et les représentants des travailleurs.

UNE CAMPAGNE DE LA POLICE DANS LES ÉCOLES

« POUR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SANS VIOLENCE »

La police de Aïn Defla s'implique

de wilaya, M^{me} Baya Boumeiza, « Le fléau de la violence est devenu une véritable menace pour nos élèves, notre démarche est axée principalement sur le volet préventif. Le dispositif en question a été lancé après la multiplication des actes de violence, constatés ces deux dernières années dans les établissements ».

Pour M^{me} Taibouni Aïcha, psychologue de la sûreté de wilaya, a axé sur les comportements agressifs des élèves, car leur âge (l'adolescence), est une période durant laquelle l'élève est en quête d'affirmation de sa personnalité », a-t-elle expliqué. Pour le chef du centre de formation de la police, Hadibi Abdelkader a parlé sur le cadre juridique pour lutter contre ce phénomène et les peines qui attendent les auteurs de cette violence». Des dépliants ont été distribués aux élèves, qui comptent des conseils de lutte contre cette violence au milieu scolaire ainsi que d'autre sur l'utilisation adéquate de l'internet. Des

portes ouvertes sont organisées au niveau de l'ODEJ d'Aïn Defla pour une grande sensibilisation à nos scolarisés et le public aussi. La direction de l'éducation d'Aïn Defla, a lancé une stratégie qui implique les élèves et leurs parents, vise justement à aider ces élèves à s'affirmer par des moyens « sains » et « appropriés », notamment, l'intensification des activités ludiques, artistiques et sportives, nous a indiqué le DE.

Par ailleurs, l'association des policiers retraités de la wilaya, a organisé une journée de sensibilisation, contre la drogue et ses effets, aux profits des élèves du lycée de Boumeddah. Le président de l'association, en l'occurrence Belmecheri Brahim, nous a assuré que ce fléau est en train de se propager dans nos établissements scolaires. Par cela, les responsables et les parents doivent faire vite afin d'affronter ce phénomène et sauver ainsi nos élèves de ce danger qui menace leur vie et la vie de plusieurs familles

TRIBUNAL CRIMINEL DE GHARDAÏA

20 ans de prison pour un cultivateur de cannabis à El-Menea

Le tribunal criminel près la Cour de Ghardaïa a prononcé mercredi une peine de 20 ans de réclusion à l'encontre d'un septuagénaire pour avoir cultivé 850 plants de cannabis dans sa palmeraie à El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris hier de source judiciaire.

Deux des fils, âgés de 42 ans et 26 ans et impliqués dans la même affaire, ont écopé de 10 ans de prison ferme. Les trois mis en cause comparaissaient sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et de culture et plantation illégale de cannabis, a précisé la source.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à décembre 2013, lorsque les éléments de police judiciaire de la sū-



reté de daïra d'El-Menea, alertés par l'existence d'une plantation de cannabis, ont procédé à une perquisition ordonnée par l'instance judiciaire dans la palmeraie du présumé cultivateur de cannabis, qui a permis la découverte d'une plantation de 850 plants de cannabis, quelques grammes de kif traité et une quantité jugée importante de chique.

Au regard des déclarations des

prévenus et du réquisitoire du ministère public, le père (propriétaire de la palmeraie) a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a avoué qu'il plantait cette drogue pour sa consommation personnelle.

Le ministère public avait requis une peine à perpétuité pour le père et 20 années de réclusion pour les deux fils, selon la même source judiciaire.

POMME DE TERRE

Aïn Defla non épargnée par la flambée des prix malgré son statut de 2^e wilaya productrice

Même avec son statut de 2^e wilaya productrice de pomme de terre à l'échelle nationale, Aïn Defla n'a pu échapper à la flambée générale des prix de ce tubercule qui a atteint 100 DA le kg ces dernières semaines.

Les habitants de cette wilaya, qui couvre quelque 35 % des besoins nationaux en pomme de terre et qui s'était même permis le luxe de se lancer (l'année dernière) dans des opérations d'exportation vers des pays européens, l'Espagne notamment, n'arrivent pas à s'expliquer les raisons de l'envolée du prix du tubercule dans son «fief» même.

Plus de 7 millions de qx récoltés annuellement

Pour le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, la hausse vertigineuse du prix de la pomme de terre, enregistrée ces derniers mois sur le territoire de la wilaya en particulier et à l'échelle nationale de façon générale, ne doit «aucunement» être imputée à une faiblesse de la production.

Boudjemaâ Zerrouk a, dans ce cadre, indiqué que depuis 2011, une production de plus de 7 millions de quintaux de pomme de terre est réalisée annuellement dans la wilaya, affirmant que le problème se situe dans les circuits de commercialisation où règne une «grande opacité».

Pour qu'il y ait «tracabilité» du produit, a-t-il recommandé, il est «vital» que la transaction entre l'agriculteur et le commerçant se fasse selon la réglementation en vigueur, déplorant dans la foulée «l'absence de factures lors de la transaction commerciale».

«L'absence d'affichage des prix, pas seulement de la pomme de terre mais bien d'autres légumes, atteste clairement des velléités de tromperie et d'escroquerie», a-t-il fait remarquer, rappelant que la mission des services agricoles a trait à la régulation de la production, «pas du marché».

600 000 tonnes de pomme de terre hors



SYRPALAC sur le marché

Evoquant l'opération de déstockage de la pomme de terre, menée dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) aux fins de stabiliser les prix, M.Zerrouk a indiqué que plus de 33 000 tonnes ont été déstockées depuis le 1^{er} septembre.

Le premier responsable du secteur à l'échelle de la wilaya a toutefois relevé qu'une bonne partie du produit stocké par les agriculteurs ne fait pas partie du système Syrpalac, estimant à quelque 600 000 tonnes la quantité présente sur le marché.

«Il est clair que de la sorte, ce sont les spéculateurs et les intermédiaires qui jouent leur va-tout en augmentant les prix comme bon leur semble», a-t-il souligné.

85 % de la production vendus au niveau des champs

Emboitant le pas au DSA de Aïn Defla, le président de la Chambre locale de l'agriculture impute, pour sa part, l'augmentation des prix de la pomme de terre aux intermédiaires et autres «opportunistes de tous

bords».

Selon El Hadj Djaâlali, 85 % de la production de pomme de terre de la wilaya est écoulée au niveau des champs car les producteurs préfèrent «emprunter la voie informelle qui de leur point de vue est plus rémunératrice».

Il a expliqué que le produit passe par trois intermédiaires avant d'atterrir chez le consommateur, faisant état d'une spéculation continue entretenue par certains acteurs «indélicats du marché». «Dès lors que les agriculteurs ne suivent pas le circuit habituel, à savoir les marchés de gros, pour écouter leurs marchandises, les intermédiaires ne pourront que s'en donner à cœur joie et tout faire pour que la situation accueille perdure», a-t-il affirmé.

Pas de marchés de gros, déficit en chaînes de stockage

L'autre facteur responsable de la hausse périodique du prix de la pomme de terre a trait au manque «flagrant» des marchés de gros et de proximité, mais aussi des chaînes de stockage pas seulement à Aïn De-

LAGHOUAT

Exécution du plan d'urgence pour la protection des villes des inondations

Le plan d'urgence pour la protection des villes des inondations a été mis en place dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale des ressources en eaux.

Une enveloppe de 1,2 milliard DA a été réservée pour ce plan qui consiste en la réhabilitation des stations de pompage des eaux usées, notamment au chef-lieu de wilaya, et la réalisation de canaux et avalois pour l'évacuation des eaux, ont révélé les mêmes services.

Dans le même cadre, il sera procédé à l'aménagement et la rénovation des équipements électromécaniques des stations du quartier «482 logements», l'exutoire situé au niveau de Oued Messaïd et le quartier «El-Makder», ainsi que le raccordement de ces stations aux canaux d'évacuation afin de contenir un plus grand volume d'eau.

Selon la direction des ressources en eau, il a été procédé aussi au remplacement des canalisations principales de chaque station avec de nouvelles de plus grand diamètre, en attendant le raccordement de celles-ci à la station d'épuration des eaux usées de Bordj Senoussi, dans la commune, de Laghouat.

Outre, ces opérations, dont la réalisation a été confiée à une entreprise de travaux hydrauliques, le plan prévoit la réalisation de murs de protection pour les quartiers limitrophes aux cours d'eau des communes de Laghouat et Aflou, a-t-on indiqué.

La wilaya de Laghouat compte deux stations d'épuration des eaux usées, l'une en exploitation à Bordj Senoussi à Laghouat, et l'autre en cours de réalisation à Aflou et devant être réceptionnée en 2015.

fla mais un peu partout à l'échelle nationale, a-t-il relevé.

Cet état de fait engendre la multiplication des intermédiaires qui engrangent des marges de profits considérables, «les prix montant au fur et à mesure que l'opération se poursuit», a-t-il expliqué.

Selon M.Djaâlali, les besoins de la wilaya en chambres froides sont de quelque

800 000 m³, soit le double à peu près de ce qui est disponible à l'heure actuelle. Il a fait remarquer que la pomme de terre ne peut pas se stocker au-delà d'une certaine période, les entrepôts existant devant être libérés pour en stocker davantage.

Pour nombre de citoyens de la wilaya, cette spectaculaire augmentation du prix de la pomme de terre dans son fief est d'autant plus incompréhensible que le produit était, plus loin que la saison dernière, cédé à des prix «désirables».

«C'est à croire que certains producteurs veulent compenser les pertes essuyées lors de la campagne agricole précédente en raison de la surproduction», ont soutenu à l'unisson des citoyens interrogés par l'APS.

Selon eux, le fait que les producteurs aient écoulé l'année dernière quelque 90% de leur récolte à moins de 20 DA le kilogramme fait qu'ils se sont retrouvés dans l'incapacité de réinvestir.

«Même les 5 DA/kg accordés aux producteurs ayant essayé des pertes l'année dernière n'ont pu changer grand-chose à la donne au regard de l'ampleur des pertes enregistrées», ont encore soutenu ces citoyens, au fait de la situation.

«Le problème a trait à l'organisation de toute la filière qui fait défaut», ont-ils martelé, estimant «capitale» la coordination entre les secteurs de l'agriculture et du commerce pour venir à bout du phénomène des intermédiaires ou, tout au moins, atténuer de leur influence et réduire leur marge de manœuvre.

MERCURE

La Russie, l'UE et le Japon lanceront une expédition conjointe

La Russie, l'UE et le Japon lanceront une expédition conjointe vers Mercure, la planète la plus petite et la moins connue du système solaire, a annoncé mercredi à Moscou Lev Zeleny, directeur de l'Institut russe des études spatiales, cité par Ria Novosti. "Nous enverrons une grande expédition vers Mercure en coopération avec nos collègues japonais et européens dans un ou deux ans", a indiqué M. Zeleny au centre de presse de l'agence Rossiya Segodnya.

"Il y a deux sondes appelées à étudier Mercure dont l'une évoluera près de la planète et l'autre sur une orbite plus éloignée. Une sonde est européenne et l'autre est japonaise. Nous construisons plusieurs appareils destinés à étudier l'exosphère de Mercure. Mercure n'a pas d'atmosphère, mais (...) il y a des milieux ionisés très intéressants", a ajouté l'académicien Zeleny.

Selon lui, un appareil russe sera installé à bord de la sonde japonaise qui évoluera plus loin de Mercure et deux autres appareils voyageront à bord de sondes européennes plus proches de la planète.

Le nord du Japon secoué par un séisme d'une magnitude de 5,3

Un séisme d'une magnitude préliminaire de 5,3 sur l'échelle de Richter a frappé le nord du Japon, a rapporté hier la chaîne de télévision NHK.

Il n'y a pas eu d'alerte tsunami après le tremblement de terre, dont l'épicentre était au large de la préfecture de Fukushima, ajoute la même source.

Le 11 mars 2011, la côte nord-est du Japon avait été frappé par un tremblement de terre d'une magnitude de 9, le plus violent en un siècle, et un gigantesque tsunami.

Cette catastrophe naturelle avait provoqué le plus grave accident nucléaire depuis l'accident de Tchernobyl en 1986.

CHINE

Un forcené tue sept personnes dont six infirmières dans un hôpital

Un déséquilibré a tué hier à l'arme blanche sept personnes, dont six infirmières, dans un hôpital du nord de la Chine, ont rapporté les médias d'Etat.



L'homme aux antécédents psychiatriques a perpétré son agression en pleine nuit, dans un dortoir réservé aux employées de cet établissement administré par l'Armée populaire de libération, dans la station balnéaire de Beidaihe. Identifié sous le nom de Li Xiaolong, et âgé d'environ 27 ans, il a été interpellé par la police, a précisé la télévision publique CCTV. Une autre infirmière a été blessée par le déséquilibré. Les statistiques officielles mon-

trent une hausse globale de la criminalité en Chine ces 30 dernières années mais les autorités soulignent que le nombre d'homicides y est inférieur à celui enregistré dans les pays occidentaux.

USA

Les femmes à des postes de responsabilité plus exposées à la dépression

Les femmes à des postes de responsabilité sont plus exposées à la dépression que leurs homologues masculins et les femmes sans responsabilités, affirme jeudi une étude américaine. Selon cette étude réalisée par l'université du Texas, les femmes qui sont à des postes qui leur permet d'embaucher, de licencier ou de donner des augmentations de salaire, souffrent de davantage de stress.

L'étude a été réalisée auprès de 1.500 femmes âgées d'une quarantaine d'années et de 1.300 hommes du même âge de l'Etat du Wisconsin (Nord).

Les femmes à responsabilités présentent également davantage de symptômes de dépression que les femmes qui n'ont pas de responsabilités.

"Au contraire, les hommes qui occupent des postes de responsables ont moins de symptômes de dépression que les hommes sans responsabilités", indique la profes-

seure Tetyana Pudrovska, qui a dirigé l'étude.

Selon la chercheuse, l'explication provient peut-être du fait que les femmes ayant des responsabilités sont mal jugées dès qu'il faut faire preuve d'autorité, dit Mme Pudrovska.

Les hommes en revanche n'ont pas à affronter ce genre de stéréotypes négatifs. "Ce qui est étonnant", dit la chercheuse, "c'est que ces femmes bénéficient d'avantages qui normalement sont des signes de bonne santé psychologique", comme une instruction plus grande, un meilleur salaire, des métiers plus prestigieux et une satisfaction au travail plus grande que les femmes sans responsabilités.

L'étude, financée par l'Institut national de la Santé, sera publiée dans le numéro de décembre du *Journal of Health and Social Behavior*.

EBOLA

MALI

Le parti d'opposition URD préconise la fermeture temporaire de la frontière avec la Guinée

Le gouvernement malien doit fermer la frontière guinéenne à Kouremalé pendant au moins un mois, a préconisé mercredi Soumaïla Cissé, chef de l'Union pour la République et la démocratie (URD), le principal parti d'opposition au Mali.

"Le point faible de la lutte contre Ebola, c'est la frontière guinéenne" et pour "éviter qu'il y ait d'autres cas d'introduction de cette maladie, il faut fermer cette frontière", a insisté l'opposant Cissé.

Il a justifié sa demande, au cours d'une conférence de presse, par le fait que les cas d'Ebola au Mali "venaient tous de la Guinée" (un des pays les plus touchés par la fièvre Ebola). Cela dénote, selon lui, "un contrôle largement insuffisant", d'où la nécessité "de fermer la frontière guinéenne à Kouremalé pendant au moins un mois", a-t-il ajouté.

De l'avis du leader de l'opposition malienne, cette fermeture temporaire "permettra aux agents de santé d'être mieux armés et mieux organisés, ce qui n'est malheureusement pas le cas" actuellement.

À la date du mardi 18 novembre, le bilan ne s'est pas alourdi et reste toujours de trois décès liés au patient



En outre, 413 personnes-contacts ont été toutes mises en observation pour contrôle sanitaire.

Celles liées au cas de Kayes "ne sont plus en observation, car ce foyer de la maladie est éteint après une période de plus de 21 jours.

Eilles ne sont donc plus comptabilisées, d'où la baisse du nombre de personnes-contacts par rapport à la situation précédente", a précisé le texte.

Le Premier ministre malien Moussa Mara avait précédemment d'une journée instruit l'ensemble des intervenants dans la lutte contre l'épidémie Ebola à "généraliser des tests Ebola" au niveau de tous les points de contrôle des voyageurs de Bamako.

Les autorités malaises ont par ailleurs ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités suite à l'introduction de la fièvre Ebola.

guinéen, et un décès à Kayes (fillette de 2 ans), soit un total de quatre décès. Parmi les personnes en contact avec le patient guinéen, une personne a été déclarée positive, et est en traitement par les services spécialisés, selon un communiqué publié par les autorités sanitaires.

En outre, 413 personnes-contacts ont été toutes

5.420 décès et 15.145 cas (dernier bilan OMS)

Le nombre des morts dus à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola s'élève à 5.420 dans huit pays d'Afrique, sur un nombre total de 15.145 personnes infectées par le virus, selon le dernier bilan de l'OMS publié mercredi. Le précédent bilan de l'Organisation Mondiale de la Santé, publié le 14 novembre, faisait état de 5.177 morts sur 14.413 cas. Le nouveau bilan porte sur des chiffres relevés jusqu'au 16 novembre.

L'OMS estime que les chiffres de ces bilans sont sous-estimés.

Pays particulièrement touchés : Liberia, Guinée et Sierra Leone

L'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976, est partie de Guinée fin décembre 2013. Le 16 novembre, on enregistrait dans ce pays 1.192 décès sur 1.971 cas.

Au Liberia, on comptabilisait 2.964 morts sur 7.069 cas.

En Sierra Leone, l'OMS a recensé 1.250 morts sur 6.073 cas enregistrés.

Au Mali, dernier pays touché par le virus, l'OMS fait état de 6 cas qui ont provoqué 5 décès.

Le bilan au Nigeria et au Sénégal est inchangé depuis plus

de 49 jours, avec 20 cas dont huit mortels au Nigeria et un cas au Sénégal, un étudiant guinéen dont la guérison a été annoncée par les autorités le 10 septembre. Ces deux pays ont été retirés de la liste de ceux où s'est l'épidémie.

Le personnel de santé en première ligne

Le bilan des décès pour les membres du personnel de santé s'est encore aggravé, avec 329 morts sur 568 contaminations (324 décès et 570 cas dans le bilan précédent).

Plusieurs cas de contamination ont été requalifiés et retirés du bilan.

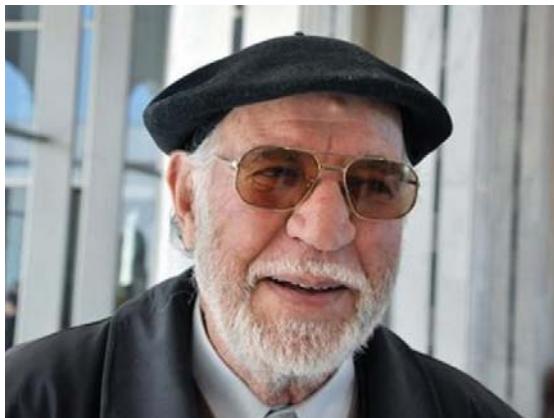
Hors d'Afrique

Aux Etats-Unis, quatre cas ont été enregistrés mais seulement un patient libérien, de retour de son pays, est mort des suites de la maladie.

L'Espagne a connu un cas d'infection, une aide-soignante qui s'était occupée de deux missionnaires contaminés et rapatriés à Madrid où ils sont morts en août et en septembre. L'hôpital a depuis été déclaré guérie.

Kaci Tizi-Ouzou nous quitte

Le comédien algérien Hamid Lourari, plus connu sous son nom d'artiste Kaci Tizi Ouzou, est décédé mercredi en début de soirée à Alger, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda). Né en 1931 à Béni Ourtilane (Sétif), Hamid Lourari, qui a marqué le paysage culturel algérien par ses sketches satiriques à la télévision et à la radio, s'est éteint à l'hôpital de Birrtraria à Alger.



Un grand nom de la culture algérienne

Le comédien algérien Hamid Lourari, connu sous son nom d'artiste Kaci Tizi Ouzou, est décédé mercredi en début de soirée à Alger, à l'âge de 83 ans, après une longue carrière à la radio et à la télévision ainsi que dans le théâtre.

Né en 1931 à Béni Ourtilane (Sétif), Hamid Lourari avait intégré la troupe du Bey Réïda à l'âge de 14 ans et commence par faire des figurations sur les planches dès 1948 avant de partir en tournée nationale entre 1950 et 1954. Pendant la guerre de Libération nationale, Hamid Lourari rejoint la cause nationale et part en France où il est arrêté à plusieurs reprises, pour détention d'armes ou pour avoir abrité des réunions de militants, avant d'être libéré en 1961 et rentrer en Algérie.

Au lendemain de l'indépendance, Hamid Lourari rejoint la Radio chaîne II où il avait animé ses premières émissions, basées sur les sketches et la chansonnette, avec Mohamed Hilmi. En 1968, Hamid Lourari, rencontre son acolyte Ahmed Kadri, "Krikkeche", qu'il va accompagner sur les planches du théâtre et à la télévision sous le nom de "Kaci Tizi Ouzou" qui formera également un duo avec Hassan El Hassani. En 2006 l'artiste publie aux éditions Anef ses mémoires intitulées "Ammi Kaci ou les mémoires de Kaci Tizi Ouzou". Après plus de 30 ans passés à la radio, une carrière riche de plus de 6000 émissions radiophoniques empreintes de satire et de dérision, un passage au cinéma dans des films comme "La nuit a peur du soleil" de Mustapha Badie et une longue carrière sur les planches du théâtre, Kaci Tizi Ouzou s'est éteint mercredi après un long combat contre la maladie.

sions, basées sur les sketches et la chansonnette, avec Mohamed Hilmi. En 1968, Hamid Lourari, rencontre son acolyte Ahmed Kadri, "Krikkeche", qu'il va accompagner sur les planches du théâtre et à la télévision sous le nom de "Kaci Tizi Ouzou" qui formera également un duo avec Hassan El Hassani. En 2006 l'artiste publie aux éditions Anef ses mémoires intitulées "Ammi Kaci ou les mémoires de Kaci Tizi Ouzou". Après plus de 30 ans passés à la radio, une carrière riche de plus de 6000 émissions radiophoniques empreintes de satire et de dérision, un passage au cinéma dans des films comme "La nuit a peur du soleil" de Mustapha Badie et une longue carrière sur les planches du théâtre, Kaci Tizi Ouzou s'est éteint mercredi après un long combat contre la maladie.

La ministre de la culture présente ses condoléances à la famille de l'artiste Kaci Tizi-Ouzou

La ministre de la culture, Nadia Laabidi a qualifié, dans un message de condoléances, la disparition de l'artiste Hamid Lourari connu sous le nom de "Kaci Tizi Ouzou", de "tragédie qui a frappé la famille artistique algérienne", car étant "l'un de ses symboles".

"La scène artistique a perdu, avec la disparition de Kaci Tizi Ouzou, un artiste talentueux qui a fait rire des générations avec ses riches contributions" à l'art al-

gérien, a indiqué la ministre, soulignant qu'"il a servi la culture nationale avec sincérité au sein de la radio nationale, le théâtre et le cinéma".

Elle a qualifié le défunt d'"artiste d'exception". Ses œuvres et son nom resteront à tout jamais gravés dans la mémoire collective", a-t-elle estimé.

Par ailleurs, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a exprimé, par la voix de son secrétaire gé-

néral, dans un communiqué, sa profonde affliction pour la perte de ce grand artiste, le qualifiant de "maître de la culture nationale".

Décédé mercredi soir des suites d'une maladie, le défunt a été inhumé jeudi, après la prière de Dohr au cimetière d'El-Alia. Ces dernières années, Kaci Tizi Ouzou s'est absenté de la scène artistique en raison de la détérioration de son état de santé.

**SECONDE ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL ARABO - INDIEN
Une troupe jordanienne le 23 novembre à Aïn Defla**

Salim Ben



Sous le Haut patronage de son Excellence, M. Abderraziz Bouzefika, président de la République, et sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise la seconde édition du Festival culturel arabo-indien, qui se tiendra du 20 au 27 novembre 2014 à Alger, Bouneddes, Tipasa, Tizi-Ouzou, Aïn Defla, Médéa, Tlemcen et Annaba. Ce Festival est organisé en partenariat avec la Ligue arabe et avec la collaboration du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'Office national pour la culture et l'information (ONCI), des directions de culture des wilayas citées et l'ENTV et la Radio Nationale.

Ces wilayas vivront pendant une semaine au rythme de conférences, concerts, rencontres-débats, des séances « Spécial scolaires et enfants », et autres projections réunissant les cultures du monde arabe et de l'Inde. Cet événement tend à rapprocher les pays de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) et l'Inde, à travers leurs cultures et traditions.

Le grand public ain déflé est invité officiellement à prendre part à cette soirée qui sera animée par une troupe de Jordanie, ou une troupe musicale égyptienne, selon nos sources, ce 23 novembre à la maison de la Culture à partir de 20h.

ALGÉRIE - EGYPTE

Le film documentaire "10949 femmes" au 7^e Festival international du cinéma féminin du Caire

Le film documentaire "10949 femmes" de Nassima Guessoum prend part au 7^e Festival international du cinéma féminin du Caire qui se tient du 29 novembre au 4 décembre et verra la présentation d'une soixantaine d'œuvres de plus de 40 pays, selon les organisateurs.

Présent dans de nombreux festivals internationaux, "10949 femmes" vient de remporter le grand prix du documentaire des 5^e Journées cinématographiques d'Alger.

La cinéaste a donné la parole, durant 72 mn, à l'une des premières militantes de la cause nationale, Nassima Habal, et à ses compagnes de luttes et de cellules, combattantes de l'ombre.

Le 7^e Festival international du cinéma féminin du Caire qui durera six jours, sera marqué par la projection des meilleures productions cinématographiques réalisées en 2014 par des femmes, précise la même source.

Parmi les films présents au festival, "My love awaits me



by the sea" de Mais Darwazah (Palestine), "Birds September" de Sarah Francis (Liban), "To Singapore, with love" de Tan Pin Pin (Singapour), "My dog killer" de Mira Forney (Tchéquie) et "Optical Axis" de Marina Razbezhkina (Russie).

Outre l'Algérie, des réalisatrices venues de Cuba, des Pays-Bas, de la République de Tchéquie, de Russie, du Liban, de Palestine, du Danemark, d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal prennent part à ce rendez-vous dédié au septième art.

Une table ronde autour des défis auquel le cinéma féminin fait face tant dans les pays arabes que dans le monde sera organisée durant le festival. Institué en 2008, le Festival international du Caire du cinéma féminin est l'un des principaux rendez-vous cinématographiques destinés aux femmes dans le monde arabe.

APS

Tout sur le Diabète de type 1

Le diabète de type 1 se déclenche le plus souvent pendant l'enfance ou au début de l'âge adulte. Cette maladie métabolique chronique est grave par ses complications au niveau des vaisseaux sanguins et des nerfs, ainsi que par le risque de coma hyperglycémique (acidocétose).

Son traitement repose sur l'injection régulière d'insuline, l'adaptation du régime alimentaire et la pratique d'une activité physique.

Qu'est-ce que le diabète de type 1 ?

L'insuline est l'une des hormones qui permettent la régulation du taux de sucre (glucose) dans le sang. Lorsque ce taux augmente (par exemple après un repas), le pancréas sécrète de l'insuline qui favorise le stockage du sucre dans les muscles et le tisse sous la forme de glycogène. L'insuline stimule également la formation de tissus adipeux (grasse) à partir du sucre.

Les personnes atteintes de diabète de type 1 (également appelé « diabète insulinodépendant » (DID) ou « diabète juvénile ») sécrètent peu ou pas d'insuline. En l'absence de traitement, le taux de sucre dans le sang (glycémie) est constamment trop élevé mais ce sucre est insuffisante comme source d'énergie par les cellules. Celles-ci doivent alors brûler des graisses ou des protéines pour assurer leur besoin en énergie. A long terme, cette élévation permanente de la glycémie provoque des dégâts, notamment sur les vaisseaux sanguins.

Le diabète de type 1 représente 10 % des cas de diabète (les autres 90 % étant des cas de diabète de type 2 où les cellules du foie et des muscles ne sont plus sensibles à l'insuline). Chaque année, en France, 6 000 nouveaux cas de diabète de type 1 sont diagnostiqués. Le nombre de cas diagnostiqués chaque année chez les enfants a augmenté de plus de 37 % entre 1988 et 1997.

Le diabète de type 1 est plus fréquent dans les pays occidentaux et dans les régions éloignées de l'équateur : par exemple, il est soixante-dix fois plus fréquent en Finlande qu'en Chine.

Quels sont les symptômes du diabète de type 1 ?

Les personnes qui souffrent de diabète de type 1 peuvent ne présenter aucun symptôme pendant des années. Au fur et à mesure que la maladie progresse, les symptômes finissent par apparaître de manière soudaine, en général quand 80 à 90 % des cellules du pancréas ont disparu : augmentation de la soif et de la faim ;

Besoin fréquent d'uriner, ce qui peut entraîner des problèmes de pipi au lit (énurésie) chez un enfant jusque-là propre ;

Fatigue anormale ;

Peau sèche sujette à des démangeaisons ;

Coupsures et blessures qui cicatrisent lentement ;

Infections fréquentes des genives, de la vessie, du vagin, de la vulve et du prépuce ;

In sensibilité ou fourmillement des mains et des pieds : vision floue.

Chez le nourrisson, le diabète de type 1 est rare et lié à une anomalie génétique. Il se traduit par un érythème fessier (fesses rouges) sévère, des malaises, une faible prise de poids malgré un bon appétit, de la soif, des couches malades en permanence, voire des vomissements et de la déshydratation.

Chez les enfants, le diabète de type 1 est plus fréquemment diagnostiquée au cours de deux périodes de la vie : entre 4 et 6 ans, puis entre 10 et 14 ans. Entre 4 et 6 ans, il n'est pas rare que le diabète de type 1 soit diagnostiquée lors d'un épisode d'acidocétose, parfois fatal.

Quelles sont les complications du diabète de type 1 ?

Le diabète de type 1 est dangereux par ses complications. Celles-ci sont la conséquence de concentrations sanguines de sucre durablement trop élevées. On distingue les complications à court et à long terme.

Les complications à court terme du diabète de type 1

Un diabète de type 1 non diagnostiqué ou mal contrôlé par les traitements peut provoquer des complications aigües sous la forme de malaises graves. Ces malaises peuvent également se produire lorsque le traitement n'est pas suffisamment adapté à l'alimentation et à l'activité physique.

L'acidocétose diabétique

Lorsqu'une personne atteinte de diabète de type 1 n'est pas ou insuffisamment traitée, le glucose (sucre) s'accumule dans le sang mais il ne peut pas être utilisé pour produire de l'énergie. Le corps le remplace alors par une autre source



d'énergie, les acides gras (lipides). L'utilisation des acides gras comme carburant entraîne la production de substances acides, les corps cétoniques. Ces substances s'accumulent et provoquent une acidification excessive du sang et des cellules qui déclenchent des symptômes potentiellement fatals : halèine au parfum de pomme caractéristique, déshydratation, nausées, vomissements, maux de ventre, difficultés pour respirer, confusion et coma. L'acidocétose diabétique nécessite un traitement par insuline et une hospitalisation en urgence. Le coma acidocétotique est la cause la plus fréquente de décès liés au diabète de type 1.

Le coma hyper-osmolaire

Si la concentration de sucre dans le sang devient très élevée, et plus particulièrement en présence d'autres facteurs tels qu'une infection, les patients atteints de diabète de type 1 peuvent présenter une déshydratation intense, une chute de la pression artérielle, des épisodes de confusion et d'étourdissements, voire un coma dit « coma hyperosmolaire ». Cette complication peut entraîner la mort : elle nécessite une hospitalisation et une réhydratation en urgence.

L'hypoglycémie

L'hypoglycémie est une baisse excessive de la glycémie provoquée le plus souvent par un apport alimentaire en surrense insuffisant ou par une activité physique inhabituelle. Ses signes sont : tremblements, sueurs, faiblesse, troubles de l'attention, faim, vertige, nervosité et irritabilité, palpitations, nausées, peau froide et moite. Lorsqu'elle est sévère, l'hypoglycémie peut se traduire par une perte de connaissance, qui peut se révéler dangereuse dans certaines circonstances comme la conduite de véhicules, la baignade ou la pratique de certains sports.

Les personnes qui souffrent de diabète de type 1 doivent connaître parfaitement les signes d'une éventuelle hypoglycémie. Après quelques années de maladie, il est fréquent que les personnes diabétiques soient moins sensibles et moins attentives aux signes de l'hypoglycémie, ce qui les expose à des crises plus sévères.

Si lorsqu'une personne diabétique fait une crise d'hypoglycémie, elle doit prendre le plus rapidement possible des aliments riches en sucre ; par exemple, trois morceaux de sucre ou une pâte de fruit ou un verre de soda (non light). Si le repas suivant est encore loin, une petite collation doit être prise ensuite ; par exemple, quatre petits-beurre ou une barre de céréales. Si la prise d'aliments sucrés ne suffit pas à supprimer les symptômes d'hypoglycémie après dix minutes, il est préférable d'aller consulter un médecin. En effet, l'hypoglycémie peut être liée à d'autres causes, comme par exemple une infection.

Les personnes diabétiques devraient constamment avoir avec elles de quoi soulager une crise d'hypoglycémie, ainsi qu'une carte signalant qu'elles sont diabétiques.

Les complications à long terme du diabète de type 1

Lorsqu'elle persiste plusieurs années, une concentration élevée de sucre dans le sang provoque des complications particulières. Ce type de complications est essentiellement observé chez les adultes après plusieurs années de diabète. Néanmoins, la prévention de ces complications doit se mettre en place dès l'enfance en prenant les bonnes habitudes nécessaires à un contrôle efficace de la glycémie. La probabilité de développer des complications à long terme dépend de nombreux facteurs : qualité du contrôle de la glycémie, prédispositions génétiques, sexe, équilibre alimentaire, pratique régulière d'une activité physique, usage du tabac, etc.

Les complications à long terme du diabète de type 1 se traduisent surtout par une atteinte à la fois des petits vaisseaux sanguins (atteinte dite microvasculaire) et des artères principales (atteinte dite macrovasculaire). L'atteinte des petits vaisseaux se traduit au niveau des yeux, plus particulièrement de la rétine et du cristallin (cataracte diabétique). Elle touche également les reins ce qui peut entraîner une insuffisance rénale ; le diabète est la cause principale de mise sous dialyse (« rein artificiel »). L'atteinte des petits vaisseaux provoque également des lésions des nerfs des pieds et des jambes, ce qui se traduit par une perte de sensibilité et des sensations douleuruses ou de fourmillement. La cicatrisation des plaies et des blessures est ralenti et la peau se défend moins efficacement contre les infections. Les infections de la bouche (gingivites et parodontites) sont plus fréquentes. L'atteinte des artères principales se traduit par leur rétrécissement et peut entraîner un infarctus, un accident vasculaire cérébral ou une mauvaise circulation dans les artères des jambes (artérite). D'autres complications peuvent également survenir lorsque le diabète est mal contrôlé par le traitement, par exemple une certaine perte de souplesse des articulations au niveau des mains et des pieds. De plus, chez les personnes qui présentent certaines particularités génétiques (gène HLA-DR3), le système immunitaire peut s'attaquer à d'autres organes que le pancréas, par exemple la thyroïde, entraînant ainsi des complications particulières.

Peut-on prévenir le diabète de type 1 ?

On ne connaît pas de moyen pour prévenir l'apparition d'un diabète de type 1. Des études en cours cherchent à développer une vaccination destinée à empêcher l'action destructrice des cellules de l'immunité sur le pancréas. Si le rôle d'une infection virale ou bactérienne est confirmé, il est probable que des essais cliniques chercheront à évaluer si une vaccination contre cette infection peut prévenir l'apparition du diabète de type 1.

Prévenez les maladies du cœur et des reins

Faites surveiller votre tension, consultez votre médecin en cas d'essoufflement abnormal, de fatigue durable ou de douleurs dans la poitrine à l'effort. Si nécessaire, assurez-vous de bénéficier d'un bilan lipidique et d'un électrocardiogramme au moins une fois par an, ainsi qu'une recherche de protéines dans les urines (microalbuminurie ou albuminurie) pour contrôler l'état de vos reins. Tous ces examens sont prescrits par votre médecin qui établira un récapitulatif annuel avec vous.

De plus, lorsqu'on est diabétique, il est préférable de ne pas fumer. Le tabac augmente considérablement le risque de souffrir de complications cardiovasculaires.

Ne vous solgnez pas seul

Si vous souffrez de diabète de type 1, attention à l'automédication ! En effet, de nombreux médicaments, compléments alimentaires, plantes (fenugrec, ginseng, nopal, orange amère, etc.) peuvent interférer avec votre traitement et provoquer des balises soudaines du taux de sucre dans le sang (hypoglycémie), potentiellement dangereuses. Avant de prendre un produit de ce type, demandez l'avis de votre médecin et de votre pharmacien.

Le sport est tout à fait possible pour les personnes diabétiques de type 1. Les premières années qui suivent la découverte de sa maladie, un diabétique de type 1 peut pratiquer, sur avis médical, n'importe quel sport et même faire de la compétition de haut niveau. Les seules contre-indications absolues sont les sports où la perte de connaissance induite par une hypoglycémie serait catastrophique : plongée, escalade, vol libre, etc.

Pour pouvoir pratiquer sans danger, le diabétique de type 1 doit avoir un diabète bien contrôlé par les injections d'insuline et bien connaître les réactions de son corps face à l'effort. En effet, pour maintenir un taux de sucre sanguin suffisant, il doit prévoir la dépense énergétique liée à son effort. Il peut ainsi adapter son alimentation et la dose d'insuline à injecter. De plus, pendant le sport, il est généralement recommandé d'injecter l'insuline à distance des muscles qui travaillent pour éviter qu'elle ne soit trop rapidement absorbée. Comme toujours en cas de diabète, et encore plus lors de pratique sportive, il est important de garder sous la main des boissons ou des aliments sucrés. Cela permet de faire face à une éventuelle baisse brutale du taux de sucre dans le sang et d'éviter de perdre connaissance.

Les crises d'hypoglycémie sont plus fréquentes lorsqu'on pratique un sport qui sollicite



les jambes de façon intense et prolongée : cyclisme, course, randonnée, etc. Parce que l'hypoglycémie peut survenir plusieurs heures après la fin de l'exercice, il est parfois conseillé de prendre une petite collation avant de se coucher afin de prévenir une éventuelle hypoglycémie pendant la nuit.

A partir de 40 ans, les personnes diabétiques qui souhaitent commencer à faire du sport doivent toutefois le faire après avoir effectué un bilan cardiovasculaire. En effet, chez les personnes souffrant de maladies du cœur et des vaisseaux, le sport pourrait provoquer des crises d'angine de poitrine ou un infarctus. D'autres complications liées au diabète (hypertension, hémorragie de la rétine, présence de protéines dans les urines, insensibilité des extrémités, etc.) doivent également être dépistées sous peine d'être aggravées par une pratique sportive inadaptée.

PRENEZ SOIN DE VOUS

Prenez soin de vos pieds.

Chez les patients diabétiques, les plaies des pieds sont à la fois dues à la perte de sensibilité et aux lésions des petits vaisseaux sanguins. Souvent provoquées par des traumatismes mineurs (frottements sur la chaussure, marche pieds nus, petites blessures), elles présentent un risque élevé d'infection et de surinfection et peuvent conduire à l'amputation.

Si vous n'avez pas de complications au niveau des pieds, il vous suffit d'avoir une bonne hygiène. En revanche, si vous souffrez de complications sévères, inspectez

vos pieds tous les jours à la recherche de lésions que vous n'aurez pas senties. Si vous souffrez d'emboîtement, ou de raideur des articulations, utilisez un miroir pour inspecter le dessous de vos pieds. Evitez de marcher pieds nus et prenez garde aux coupures. Lavez vos pieds tous les jours et prenez soin de contrôler la température de l'eau avec la main avant de le faire. Séchez-les correctement, en particulier entre les orteils. Attendez qu'ils soient bien secs pour mettre des chaussettes propres et des chaussures confortables qui ne vous blesseront pas. Utilisez éventuellement une

crème hydratante formulée pour les pieds. Votre médecin examinera régulièrement vos pieds. Pour évaluer la sensibilité des nerfs, il utilise un fil de nylon relié à un dispositif rigide (test au monofilament de Semmes-Weinstein) : il applique le fil en trois endroits de la plante du pied (pulpe du gros orteil, base des orteils) et demande au patient s'il sent le contact du fil.

Prenez soin de votre peau.

Lavez-vous à l'eau tiède avec un savon doux et protégez votre peau à l'aide d'un écran solaire. Prenez

soin des coupures et des égratignures, nettoyez-les et recouvrez-les d'un pansement.

Consultez votre médecin lorsque des coupures cicatrisent trop lentement ou qu'une infection apparaît. Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

Prenez soin de vos yeux.

Les troubles oculaires provoqués par le diabète peuvent mener à la cécité.

Il importe donc de consulter un ophtalmologiste au moins une fois par an.

Quelle alimentation lorsqu'on souffre de diabète de type 1 ?

Les personnes qui viennent d'apprendre qu'elles sont diabétiques pensent souvent qu'elles ne pourront plus manger de glucides (pâtes, riz, pommes de terre, céréales, gâteaux, etc.). En fait, il n'en est rien : cette idée fausse date de l'époque où l'insuline n'était pas disponible et où la survie des diabétiques dépendait de la suppression quasi totale des glucides dans leur alimentation. Les règles principales de l'alimentation des patients souffrant de diabète de type 1 ne sont pas fondamentalement différentes de celles que chacun d'entre nous devrait suivre. Ces règles visent à assurer une alimentation équilibrée, diversifiée et adaptée à l'activité physique du patient, à contribuer au contrôle de la glycémie, à éviter une prise de poids excessive et à prévenir les complications cardiovasculaires.

Chez les enfants et les adolescents, elles visent également à assurer leur croissance. Ces règles sont adaptées aux particularités de chaque patient : dosage et rythme de prise de l'insuline, activité physique, poids, habitudes et préférences alimentaires, etc. Pour cette raison, la consultation régulière d'une diététicienne est un élément important du suivi médical en cas de diabète de type 1.

Contrôler son apport en glucides

L'objectif principal du contrôle de l'apport en glucides (sucre) est d'éviter les très grandes fluctuations de la glycémie, que ce soit du fait d'une consommation d'aliments trop riches en sucres ou d'un apport insuffisant de glucides aux repas ou lors des efforts physiques (exposition au risque d'hypoglycémie). Pour cette raison, la consommation de glucides doit être répartie en trois repas, sans grignotage entre les repas et sans sauter un repas. Seuls les diabétiques qui ont une activité physique intense peuvent réservé une partie de leurs principaux repas (un fruit, un laitage, par exemple) pour une ou deux collations prises entre les repas principaux.

Réduire sa consommation d'aliments gras

Pour contribuer à prévenir le surpoids et les complications car-



diovasculaires du diabète de type 1, il est préférable de réduire sa consommation d'aliments gras (en particulier, ceux contenant des graisses d'origine animale comme le beurre, les fromages, les viandes rouges, la mayonnaise, etc.) et de consommer du poisson au moins deux fois par semaine. L'utilisation d'huiles végétales (olive, noix, tournesol, colza, par exemple) ou de margarines molles au tourbillon est préférable à celui du beurre ou du safran.

Augmenter sa consommation de fibres

Pour les personnes diabétiques, consommer des aliments riches en fibres (fruits et légumes, compotes sans sucre ajouté) à chaque repas permet de ralentir l'absorption des sucres par le système digestif et faciliter le contrôle du taux de sucre dans le sang. La teneur de l'alimentation en fibres peut également être augmentée par la consommation de son d'avoine, de graines de lin, de psyllium, de sarasin, etc.

Egypte-sécurité Neuf blessés dans deux attaques au Caire



Neuf personnes, dont cinq policiers, ont été blessées jeudi au Caire dans une attaque à la bombe dans la principale gare et dans une autre près d'une université, ont indiqué des responsables de la police.

Les cinq policiers, y compris deux officiers, ont été blessés dans l'explosion d'une bombe près d'un point de contrôle à proximité de l'université de Helwan (sud). La police a procédé à un ratissage du secteur, selon ces responsables. Une autre attaque s'est produite à la gare Ramsès dans le centre du Caire. Une « bombe assourdissante » a explosé dans l'un des compartiments d'un train arrivant en provenance de la région du Delta du Nil (nord). Les passagers étaient descendus du train et les quatre personnes blessées l'ont été dans la bousculade ayant suivi l'attaque.

Toujours dans la région du Delta, dans la province de Charqiya, des inconnus ont mis le feu à trois bus de transport public qui étaient vides, selon les mêmes sources.

L'Egypte est régulièrement visée par des attaques depuis la destitution et l'arrestation en juillet 2013 par l'armée du président islamiste Mohamed Morsi.

Le 13 novembre, l'explosion d'une « bombe assourdissante » a semé la panique dans un wagon de métro du Caire, provoquant une bousculade qui a fait 16 blessés. Le même jour, deux policiers et trois soldat ont été abattus par des hommes armés dans la péninsule du Sinaï, où l'armée lutte depuis des mois contre des groupes jihadistes. Le 6 novembre, deux policiers ont été tués lorsqu'une bombe a explosé dans le wagon d'un train dans une gare proche du Caire.

BURKINA-CRISE Le parti du président déchu reconnaît une "erreur d'appréciation" trois semaines après sa chute

Le parti du président Blaise Compaoré, trois semaines après sa chute, a reconnu mercredi avoir commis une "erreur d'appréciation" en poursuivant le projet de révision de la Constitution, qui devait permettre son maintien au pouvoir.

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) a également affirmé sa volonté de "contribuer, pour la part qui (lu) incombera", au retour du Burkina à un régime démocratique, après une transition qu'il souhaite "apaisée et inclusive", dans un communiqué.

Le CDP, dans un mea culpa tardif, a indiqué vouloir "assumer sa part de responsabilité" dans les soulèvements populaires du 30 octobre, qui ont fait une quinzaine de morts et ont abouti à l'incendie de plusieurs bâtiments, dont l'Assemblée nationale. Il reconnaît avec lucidité et humilité avoir "commis une erreur d'appréciation" en poursuivant la processus de modification constitutionnelle "sans mesurer l'ampleur de l'hostilité" que soulevait cette mesure. Cet aveu intervient alors que le nouveau Premier ministre, le lieutenant-colonel Isaac Zida, est en train de former le futur gouvernement de la transition, dont de nombreux acteurs civils souhaitent voir les partis pro-Compaoré exclus. Plusieurs partis de la mouvance présidentielle, dont l'Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF/RDA), 3e parti politique avant la chute de Compaoré, ont également fait ces derniers jours des déclarations publiques de contrition, implorant le "pardon du peuple".

APS

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LES FEMMES: Mme Meslem souligne la volonté de l'Algérie de "concrétiser" le principe d'équité

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a souligné mercredi à Addis-Abeba, la volonté de l'Algérie de "concrétiser" le principe d'équité entre hommes et femmes.

"L'Algérie œuvre sans discontinuité à la concrétisation du principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans les droits et les obligations, déclinant par le biais de son arsenal juridique et des différentes politiques entreprises toutes les mesures à faire prendre et à tous les niveaux", a assuré Mme Meslem. La ministre intervenait à la réunion ministérielle de la 6ème Conférence africaine (Pékin +20) à Addis-Abeba (Ethiopie) où elle y représentait l'Algérie.

Après avoir rappelé les avancées réalisées depuis l'indépendance dans ce domaine, Mme Meslem a fait part à l'assistance des initiatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2005 s'agissant de l'enrichissement du code de la famille, du code de la nationalité et du code pénal. "Par ces amendements, le harcèlement sexuel, l'octroi aux enfants, nés de pères étrangers, par la mère de nationalité algérienne, le maintien du domicile conjugal au profit de celui qui a la garde des enfants en cas de divorce, sont autant d'exemples relatifs à ses droits", a-t-elle affirmé, à ce propos. "Cet impératif constitutionnel, s'est confirmé d'année en année, depuis l'indépendance du pays", a-t-elle poursuivi avant de rappeler la ratification par l'Algérie des conventions internationales et ré-



gionales relatives aux droits humains, et ceux des femmes en particulier. Il s'agit, entre autres, de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la convention des droits de l'enfant et la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, lesquels droits sont garantis par la législation nationale, a-t-elle cité. La représentante du gouvernement a, par ailleurs, relevé que l'Algérie "est sur le point" d'adopter de nouvelles lois au profit de l'enfance en "danger moral", soulignant, par ailleurs, "l'essor qualitatif" qui a permis une plus grande représentativité de la femme dans les assemblées élues.

Cette tendance prend actuellement une tournure cardinale qui épouse parfaitement les objectifs et résultats définis à l'horizon 2015, non seulement pour valoriser les acquis, mais surtout pour ouvrir d'autres pistes de travail interactif sur la gouvernance sous toutes ses facettes", a encore noté la ministre. La participation économique des femmes devra augmenter à la fa-

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL : Le président du CNDH marocain sévèrement interpellé au Parlement européen

Des eurodéputés ont interpellé hier le président du Conseil national des droits de l'homme marocain (CNDH), sur la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, a-t-on appris de source européenne, à Strasbourg.

Intervenant devant les membres de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, le président du CNDH, Driss El Yazami a été «sévèrement» interpellé par des députés européens sur la «situation calamiteuse» des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a-t-on précisé. Parmi les griefs rappelés par les eurodéputés ont figuré la «tragédie sanglante» de Gdiem Izik en 2010, le décès du militant sahraoui, Hassan Al Wali, sous la torture, l'isolement des prisonniers d'opinion qui n'ont pu être visités, y compris par des députés européens et les mauvais traitements qui leur sont infligés.

Sur ces points, le représentant marocain a tenté «vainement» d'établir un «distinguo artificiel», vite récusé par les eurodéputés, entre les aspects politiques et l'approche des droits de l'homme en ce qui concerne le Sahara occidental.

L'intervenant, contraint de reconnaître un «usage disproportionné» de la force à Layoune occupée, a refusé «obstinément» de répondre sur l'hostilité du gouvernement marocain à l'élargissement du mandat de la Mi-

raoui occupés aux parlementaires et aux journalistes dont les derniers furent ceux de la BBC, les déni et les restrictions continues à la liberté d'association, d'expression et de réunion pour les citoyens sahraouis favorables à l'autodétermination, ont été autant de faits sur lesquels se sont appuyés les eurodéputés pour lancer une série d'«interpellations véhémentes» sur le contexte fortement dégradé et les violations répétées des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occu-



nus à la surveillance des droits de l'homme et en s'enferrant jusqu'à reconnaître, que ces territoires sont disputés internationalement».

Certains députés qui se sont déclarés «indignés» par les «réponses biaisées» et «non satisfaisantes» sur la question du Sahara occidental, ont remis en cause l'utilité même des antennes régionales du CNDH dans les territoires occupés dont la mission véritable semble être de «suivre» et de «nouer» les activités des partisans de l'indépendance.

Les interventions des re-

présentants des ONG internationales ont mis en évidence le «déscalage impressionnant» entre les déclarations d'intention et la réalité sur le terrain et où l'absence de contrôle judiciaire, l'impunité des forces de répression marocaines, l'usage «irrationnel et disproportionné» de la violence, la répression et les «mauvais traitements» au Sahara occidental, les «entraves sévères» à la liberté de manifestation et de réunion font qu'au Maroc la culture de l'autorité prime sur la culture démocratique.

COLOMBIE: Accord entre le gouvernement et les Farc sur les conditions de libération d'un général

Le gouvernement de Colombie et les Farc se sont accordés sur les conditions de libération "dans les plus brefs délais" d'un général capturé par la guérilla dimanche, ont annoncé mercredi à La Havane des diplomates cubain et norvégien.

"Les parties se sont accordées sur les conditions nécessaires à la libération" du général Rubén Alzate, une conseillère de l'armée et trois autres soldats, qui devrait intervenir "dans les plus brefs délais", a déclaré le diplomate cubain Rodolfo Benítez accompagné de sa collègue norvégienne Rita Sandberg. Cuba et la Norvège sont médiateurs du processus de paix engagé à La Havane il y a deux ans, le 19 novembre 2012, entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

L'enlèvement du général Alzate, le plus haut gradé jamais capturé par



les Farc, a fortement courroucé Bogota, alors que la semaine dernière deux soldats avaient déjà été capturés par la rébellion. Le général Rubén Alzate, le caporal Jorge Rodríguez et une conseillère de l'armée, Gloria Urrego, avaient été capturés dimanche dans une zone rurale près de Quibdo, la capitale du Choco, dans l'ouest de la Colombie. Ces enlèvements ont conduit le président colombien Juan Manuel Santos à ordonner la suspension des pourparlers.

Dans une allocution lundi soir, M. Santos avait exigé la libération des personnes enlevées comme préalable à la reprise des négociations. Les Farc, plus importante guérilla du pays avec 8.000 membres, s'étaient engagées en 2012 à ne plus enlever de civils contre rançon, tout en se réservant le droit de capturer des militaires, considérés comme "prisonniers de guerre".

CHILI

L'Etat condamné à verser des indemnités à 30 prisonniers de la dictature

La justice chilienne a ordonné mercredi à l'Etat de verser 7,5 millions dollars à 30 anciens prisonniers politiques envoyés dans un camp de concentration sur une île isolée de Patagonie sous la dictature d'Augusto Pinochet.

La Cour d'appel de Santiago a confirmé un jugement en première instance condamnant l'Etat chilien à verser 7,5 millions de dollars à répartir entre 30 ex-détenus de l'île Dawson incarcérés entre septembre 1973 et septembre 1974, selon un

communiqué de la magistrature. Les victimes - dont des dirigeants politiques et des ministres du président socialiste déchu Salvador Allende - ont été arrêtées par des militaires après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 et transférés sur cette île lointaine et aride dans le détroit de Magellan, où le dictateur Augusto Pinochet avait fait construire un camp de concentration. Avec des températures en dessous de zéro, les prisonniers vivant dans des baraquements sur-

peuplés étaient soumis aux travaux forcés. La décision de justice réaffirme que, s'agissant de violations des droits de l'homme, la prescription, réclamée par le Conseil de défense de l'Etat, n'est pas applicable dans ce cas. "Il ne fait aucun doute que les victimes de violations des droits fondamentaux, en particulier les personnes détenues illégalement sur une île au bout du monde, qui ont été maltraitées et qui ont vécu durant cette période dans l'angoisse et l'incertitude

sur leur propre sort, ont souffert un préjudice moral incommensurable, qui n'a pas besoin de preuves car le bon sens le plus élémentaire suffit à cet effet", indique le communiqué.

Le Chili a mis en place un large plan d'indemnisation des victimes de la dictature. La dictature du général Pinochet (1973-1990) a fait plus de 3.000 morts et disparus, et 38.000 personnes ont été torturées, selon des organismes de défense des droits de l'homme.

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ:

Pyongyang brandit la menace nucléaire après un vote à l'ONU

La Corée du Nord a condamné jeudi le vote à l'ONU d'une résolution représentant un premier pas vers une traduction du régime nord-coréen devant la justice internationale pour crimes contre l'humanité, et a brandi la menace d'un nouvel essai nucléaire. Mardi à New York, la commission des droits humains de l'Assemblée générale de l'ONU a voté une résolution demandant au Conseil de sécurité de saisir la Cour pénale internationale (CPI) au sujet d'exactions reprochées au régime nord-coréen. Cette résolution est une "escroquerie", a réagi le ministère nord-coréen des Affaires étrangères, accusant les Etats-Unis d'être à la tête des tentatives pour humilier Pyongyang devant la com-



munauté internationale. "Cette agression de la part des Etats-Unis ne nous permet pas de nous retenir plus longtemps de mener un nouvel essai nucléaire", a-t-il ajouté dans un communiqué. Ce texte fait écho aux

déclarations de l'ambassadeur de Corée du Nord à l'ONU qui n'avait pas dit autre chose en réagissant à l'adoption de la résolution. La résolution doit être étudiée en décembre par l'ensemble de l'Assemblée générale.

NUCLÉAIRE IRANIEN: Phase ultime des négociations à Vienne en abordant les détails

Les discussions sur le dossier nucléaire iranien entrent dans la phase ultime en abordant à Vienne les détails qui amèneront les grandes puissances à accepter enfin la version des Iraniens sur l'enrichissement du nucléaire civil.

Les diplomates du groupe "5+1" (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et ceux de la République islamique iranienne ont jusqu'au 24 novembre pour sortir avec un accord. "Si l'autre partie fait preuve de volonté politique pour parvenir à un accord et ne fait pas de demandes excessives, les conditions pour un accord sont réunies", a assuré depuis Téhéran mercredi le président iranien Hassan Rohani.

"Nous sommes à un pas, voire même à un demi-pas d'un règlement", a déclaré le négociateur russe Sergueï Riabkov.

Les négociateurs doivent d'abord trancher la question des capacités d'enrichissement d'uranium que l'Iran pourrait conserver après un accord. Téhéran exploite des milliers de centrifugeuses susceptibles de fournir la matière première pour des bombes atomiques. Sur cette base, les occidentaux et Israël accusent depuis 2002 l'Iran de vouloir se doter de la bombe atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément catégoriquement. L'Iran réclame la levée des lourdes sanctions qui étouffent son économie, tandis que les grandes puissances exigent qu'il limite ses capacités nucléaires de façon à rendre l'option militaire impossible.

Les négociateurs se sont retrouvés mercredi autour de l'ex-représentante diplomatique de l'UE Catherine Ashton, qui conserve la responsabilité de ce dossier. Un accord ouvrirait la voie à une normalisation des relations entre l'Iran et l'Occident, et rendrait possible des coopérations, notamment face aux crises en Irak et en Syrie.

L'enjeu est suffisamment important pour que Washington et Moscou aient mis de côté, le temps de travailler sur ce dossier, leurs divergences sur le conflit ukrainien. Même si un accord définitif n'est pas envisageable pour les 24, il est plus probable que l'Iran et le "5+1" concluent un "accord intérimaire" permettant de prolonger la discussion, comme cela a déjà été fait en juillet, affirment les observateurs.

ESPAGNE-CATALOGNE

Le parquet espagnol va engager des poursuites contre le président de Catalogne

Le parquet espagnol a indiqué mardi qu'il allait engager des poursuites à l'encontre du président de Catalogne Artur Mas pour avoir organisé un référendum sur l'indépendance de la région, malgré que cette consultation a été interdite par le Tribunal constitutionnel. "Le ministère public va entreprendre les actions légales opportunes auprès du tribunal supérieur de justice de Catalogne", a fait savoir le parquet. Cette saisine concerne "le processus de participation du 9 novembre", c'est-à-dire le vote informel sur l'indépendance, précise le communiqué.

Mardi, le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a affirmé que la "souveraineté nationale n'est pas négociable", en réponse à l'exécutif catalan qui souhaite négocier avec l'Etat un "référendum définitif" pour l'avenir de la région de la Catalogne.

Le gouvernement de Madrid s'oppose catégoriquement à cette possibilité, estimant que seul l'ensemble des Espagnols sont en droit de se prononcer sur l'avenir de l'une des régions espagnoles. Lundi, le Procureur général de l'Etat espagnol Eduardo Torres Dulce a décidé de porter plainte contre Artur Mas et deux autres responsables de son gouvernement pour "désobéissance, prévarication, usurpation de fonctions et malversation de fonds publics" lors de l'organisation de la consultation symbolique du 9 novembre qui avait été pourtant suspendu par le Tribunal constitutionnel. Quelque 80,7% des personnes ayant participé au vote symbolique sur l'indépendance se sont prononcés en faveur de celle-ci, soit 1,6 million de voix, selon des résultats provisoires diffusés par l'exécutif catalan.

APS

EL-QODS OCCUPÉ, LA PROVOCATION CONTINUE

Israël approuve la construction de 78 nouveaux logements



Les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé mercredi la construction de 78 nouveaux logements dans deux quartiers de colonisation dans la ville sainte d'El-Qods occupée.

"Cinquante logements seront construits à Har Homa et 28 à Ramot", a indiqué le porte-parole du maire d'El-Qods occupée cité par l'AFP. La poursuite de la colonisation est l'un des facteurs des tensions auxquelles est en proie El Qods-Est depuis l'été.

L'ONU, les Etats-Unis et l'Union européenne considèrent la poursuite

de la colonisation comme un obstacle majeur aux efforts pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

Le nouveau feu vert israélien à la construction de 200 logements intervient alors que de fortes tensions règnent à El Qods et en Cisjordanie occupées, marquées par des affrontements entre manifestants palestiniens et forces israéliennes.

19 Palestiniens blessés et 3 autres arrêtés lors d'une incursion israélienne

Dix-neuf Palestiniens ont été blessés et trois autres jeunes ont été arrêtés mercredi d'une incursion des forces de l'occupant israélien dans le village de Sor Baher, situé dans le sud de la ville sainte d'El Qods occupée, a-t-on indiqué hier de sources locales.

Le centre du Croissant-Rouge palestinien a indiqué que ses ambulances avaient transporté trois Palestiniens, dont un enfant,

blessés à la tête par des balles en caoutchouc vers l'hôpital El Maqasid, précisant que leurs états étaient graves.

En outre, des dizaines de Palestiniens ont été asphyxiés par des tirs des bombes lacrymogènes lors de cette incursion, selon la même source. Selon des témoins, des affrontements ont éclaté entre Palestiniens et forces d'occupation israéliennes à la suite de cette incursion visant à arrêter des ha-

bitants du village. Trois d'entre eux ont été arrêtés et conduit vers une destination inconnue, a-t-on souligné.

Une très vive tension régne à El-Qods depuis des semaines. La situation était déjà explosive dans la Ville sainte notamment autour du site très sensible de l'esplanade des Mosquées, où des extrémistes juifs ont récemment intensifié leur campagne pour obtenir le droit de prier.

RUSSIE:

Lovrov met en garde contre un élargissement irréfléchi de l'Otan

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a de nouveau mis en garde mercredi contre "un élargissement irréfléchi" de l'Otan, estimant qu'il pourrait "compromettre la stabilité en Europe".

"Nous sommes persuadés, et nous en avons parlé dès le début de l'actuelle période historique, qu'un élargissement irréfléchi et effréné de l'Otan était une erreur qui sapait la stabilité de l'Europe", a estimé M. Lavrov, lors d'une conférence de presse à Moscou avec son homologue hongrois, Péter Szijjarto. "Sans aucun doute, il est très important que l'Ukraine(ndlr)reste en dehors de tout bloc non seulement pour renforcer la stabilité dans la zone euro-atlantique mais c'est aussi dans ses intérêts nationaux", a souligné M. Lavrov. Quelques heures plus tôt, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, avait



demandé des garanties selon lesquelles l'Ukraine n'intégrerait pas l'Otan. "Nous voudrions entendre 100% de garanties que personne n'envisage l'entrée de l'Ukraine dans l'Otan", a déclaré M. Peskov à la BBC. Il a ajouté que Moscou souhaitait aussi "entendre que l'Otan va

cesser de s'approcher des frontières russes, et mettre fin à ses tentatives de briser l'équilibre des forces". Kiev a de son côté dénoncé mercredi "des pressions" de Moscou dans cette affaire. "Je rappelle à mes collègues russes que l'Ukraine est un Etat indépendant et souve-

rain", a écrit le porte-parole du ministère ukrainien des Affaires étrangères Evgen Perebyinis dans un message sur Twitter. "Nous n'avons pas besoin de souffleurs, et surtout nous n'acceptons pas de pression sur ces questions", a-t-il indiqué.

L'ONU appelle à des mesures antiterroristes respectueuses des droits de l'homme



Le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné, à l'issue d'une réunion mercredi soir, la nécessité "d'améliorer la visibilité et l'efficacité des Nations unies dans la lutte contre la propagation des idéologies extrémistes violentes qui favorisent le terrorisme", en appelant à des mesures antiterroristes "respectueuses des droits de l'homme". Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a estimé, lors de la réunion consacrée à l'antiterrorisme, que "les moyens militaires seuls ne permettaient pas de venir à bout de l'extrémisme", tout en appelant à "des mesures antiterroristes respectueuses des droits de l'homme".

"Nous devons continuer à réfléchir aux conditions qui permettent à l'extrémisme de prospérer. Mais affronter ces défis en les envisageant uniquement du point de vue militaire a déjà montré ses limites", a déclaré M. Ban. Le SG de l'ONU a également prévenu que "cibler" les communautés musulmanes au nom de l'antiterrorisme était à même de provoquer des "abus immoraux et contre-productifs".

Pour sa part, la ministre australienne des Affaires étrangères, Julie Bishop, qui présidait la réunion, s'est prononcée pour que les Nations unies nomment un envoyé spécial chargé de mettre sur place un front "commun et efficace" pour lutter contre l'extrémisme.

Cet envoyé spécial serait par exemple chargé de prodiguer des conseils aux gouvernements à travers le monde et de les aider à se doter d'une "stratégie médiatique et numérique efficace pour faire face aux djihadistes". Cette réunion de suivi avait été convoquée pour évaluer les effets d'une résolution adoptée en août, destinée à endiguer le flot des combattants étrangers qui rejoignent les rangs de l'EI et à "couper les sources de financement des jihadistes".

La réunion du conseil de sécurité s'est tenue à l'heure où les Etats-Unis et une coalition internationale qu'ils dirigent bombardent des positions de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) en Irak et en Syrie, dans le but d'anéantir ce groupe terroriste auteur de violences sanglantes et d'enlèvements dans ces deux pays.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Gaspard et Lisa	11:15	Expression directe
06:20	Franklin	11:20	Consomag
06:30	TFou	11:25	Météo
08:30	Téléshopping samedi	11:30	La voix est libre
10:15	L'affiche de la semaine	12:00	Journal régional
10:30	Nos chers voisins	12:25	Journal national
11:00	Tous ensemble	12:55	30 millions d'amis
11:55	Petits plats en équilibre	13:25	Les grands du rire
12:00	Les douze coups de midi	15:00	En course sur France 3
12:50	L'affiche du jour	15:25	14-18, au-delà de la guerre
13:00	Journal	16:10	Des chiffres et des lettres
13:40	Petits plats en équilibre	16:50	Harry
13:45	Météo	17:25	Un livre, un jour
13:55	Joséphine, ange gardien	17:30	Slam
15:15	L'ombre du harcèlement	18:10	Questions pour un champion
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	19:00	19/20 : Journal régional
18:00	Bienvenue chez nous	19:18	19/20 : Edition locale
19:00	Money Drop	19:30	19/20 : Journal national
19:55	Météo	19:58	Météo
20:00	Journal	20:00	Tout le sport
20:30	My Million	20:15	Météo régionale
20:35	Trafic info	20:20	Plus belle la vie
20:37	Météo	20:42	Beau travail
20:40	Nos chers voisins	20:45	Thalassa
20:45	C'est Canteloup	22:40	Frères d'armes
20:55	Koh-Lanta	22:45	Météo
23:35	Mon incroyable fiancé	22:48	Parlons passion

2

06:05	Cœur Océan
06:30	Cœur Océan
06:55	Journal
07:00	Télématin
10:00	Thé ou café
10:50	Motus
11:20	Les Z'amours
11:55	Tout le monde veut prendre sa place
12:40	Point route
12:50	Météo 2
13:00	Journal
13:20	13h15, le samedi...
13:50	Météo 2
13:55	Des droits pour grandir
14:00	Mon Envoyé spécial
14:45	Faites entrer l'accusé
15:15	L'histoire continue
15:45	Comment ça va bien !
17:05	Dans la peau d'un chef
18:00	Point route
18:02	Face à la bande
18:45	Point route
18:55	N'oubliez pas les paroles
19:25	N'oubliez pas les paroles
20:00	Météo 2
20:02	Journal
20:40	Parents mode d'emploi
20:44	Qui m'aime m'écoute
20:45	Alcaline l'instant
20:50	Météo 2
20:52	La fête de la chanson française

CANAL+

06:30	The Big Bang Theory
06:50	The Big Bang Theory
07:10	Les Guignols de l'info
07:20	Zapping
07:25	Le petit journal
07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
09:30	Il était temps
11:25	Album de la semaine
11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:00	La météo
12:05	Le petit journal de la semaine
12:40	Bref
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
14:05	Gravity
14:05	La boîte à musique des Guignols
15:35	Le Hobbit : la désolation de Smaug
16:15	The Immigrant
18:10	Pendant ce temps...
18:12	Pendant ce temps...
18:15	Le Before du grand journal
18:45	Le JT
19:05	Le grand journal
20:00	Le grand journal, la suite
20:25	Le petit journal
20:55	The Amazing Spider-Man
23:05	Hunger Games : l'embrasement

M6

06:00	M6 Music
08:15	M6 boutique
10:30	Cinérix
10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
13:55	Il n'est jamais trop tard
16:20	Vol 732 : terreur en plein ciel
15:35	Attirance fatale
17:20	Les reines du shopping
18:25	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	NCIS
21:45	NCIS
22:35	NCIS
23:25	NCIS

3

06:00	EuroNews
06:35	Viva Piñata
06:46	Les Podcats
07:01	Les Tortues Ninja
07:27	Les Tortues Ninja
07:54	Super 4
08:06	Super 4
08:22	Scooby-Doo s
09:41	Titeuf
09:48	Titeuf
10:01	Les lapins crétins : invasion
10:14	invasion
10:26	invasion
10:32	invasion
10:39	invasion
10:50	LoliRock
11:13	C'est bon !

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection

20h55

KOH-LANTA - LA FINALE



Ce soir se déroule l'épilogue de plusieurs semaines de sacrifices sur les plages et dans la forêt de l'île de Sibu, en Malaisie. Ils ne sont plus que quatre à pouvoir décrocher le titre de meilleur aventurier. Ces quatre vaillants finalistes doivent se sortir de la redoutable épreuve d'orientation dans la jungle. Puis, les trois candidats restants ont à tenir en équilibre le plus longtemps possible sur les mythiques poteaux. Le gagnant choisit alors celui qui l'accompagne devant le jury final.

2

20h45

LA FÊTE DE LA CHANSON FRANÇAISE

Pour cette onzième édition, Daniela Lumbruso, en compagnie de Garou, invite plusieurs générations d'artistes (Johnny Hallyday, Alain Souchon, Véronique Sanson, Michel Delpech, Salvatore Adamo, Laurence Voulzy, M. Pokora, Yannick Noah, Julien Doré, Shy'm ou encore Isabelle Boulay et Kendji) pour célébrer la musique française et retracer son histoire, de 1915 à nos jours. C'est l'occasion de redécouvrir des morceaux rares du patrimoine musical parmi lesquels «2 minutes 35 de bonheur».

**3**

20h45

THALASSA



La magie des Pouilles. Dans la réserve naturelle de Torre Guaceto, un système de pêche durable a permis de faire revivre les ressources maritimes • Messine, au cœur du détroit. Chaque année depuis 50 ans, des amoureux du détroit tentent de le traverser à la nage • Nino et ses frères. Dans la famille Arena, on pêche l'espadon de père en fils • Terres de feu. Les scientifiques s'intéressent aux volcans sous-marins, sources de matières premières très recherchées • Sud extrême. Visite du village de Bernalda et de la belle demeure de la famille Coppola.

CANAL+

20h55

THE AMAZING SPIDER-MAN



Peter Parker était encore enfant quand ses parents l'ont laissé à son oncle Ben et sa tante May, avant de disparaître. Aujourd'hui lycéen, il retrouve des études de son scientifique de père, et contacte le professeur Connors, qui travaillait avec lui sur des croisements d'ADN humains et animaux. Dans son laboratoire, Peter est piqué par une araignée. Bientôt, il se retrouve doté de pouvoirs très spéciaux.

M

20h50

NCIS : ENQUÈTES SPÉCIALES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn)**Shooter**
Saison 11 - Episode 22 sur 24

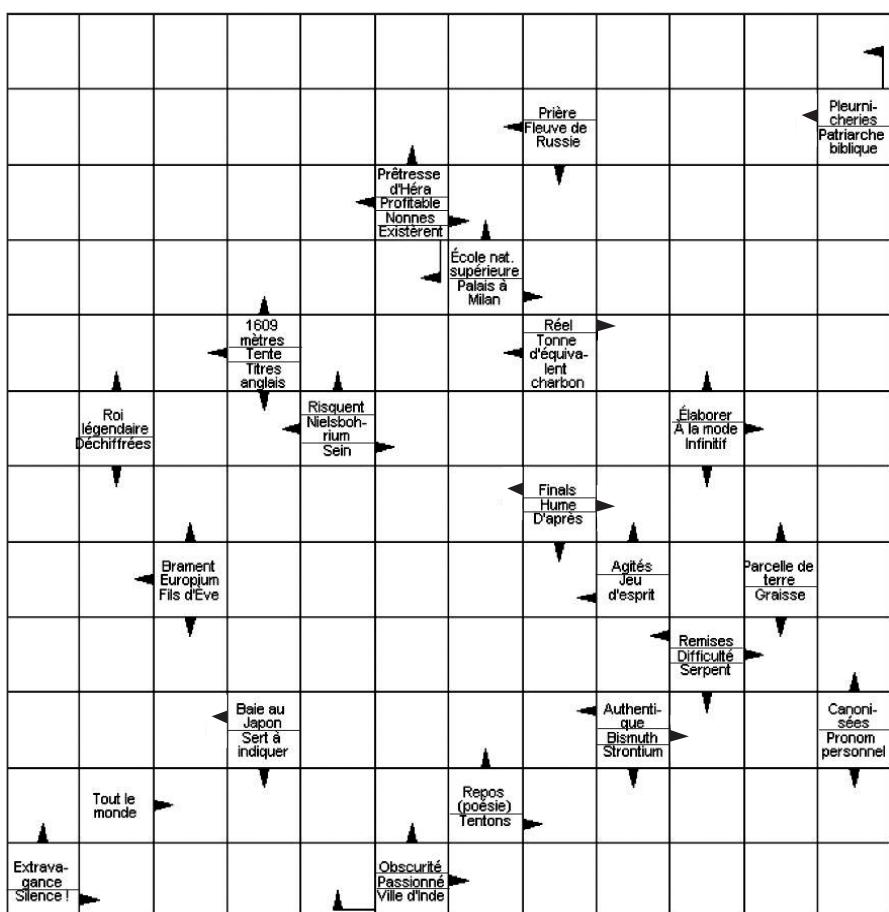
21h45 (55 mn)**La croisée des destins**
Saison 9 - Episode 1 sur 24

22h40 (50 mn)**Enfance volée**
Saison 9 - Episode 2 sur 24

Les agents du NCIS enquêtent sur le meurtre d'un soldat apprécié de tous, qui revenait tout juste de mission : il aurait été drogué avant d'être poignardé.



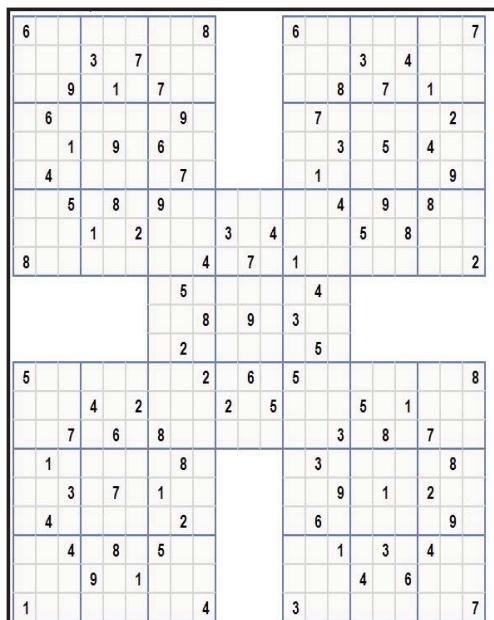
Mots fléchés n°782



Samouraï-Sudoku n°781

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°781

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu

Proverbe français

C'est arrivé un 21 Novembre

1629 : Richelieu devient conseiller du roi Louis XIII.

1783 : premier vol habité en Montgolfière, avec Jean-François Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes.

1806 : promulgation du décret de Berlin.

1831 : révolte des Canuts.

1836 : début du siège de Constantinople.

1920 : Bloody Sunday.

1991 : élection de Boutros Boutros-Ghali au Secrétaire général de l'ONU.

Célébrations :

- Journée internationale de la télévision.

- World Hello Day, initiative d'universitaires américains lancée lors de la Guerre des six jours en 1973 pour promouvoir la paix.

- Argentine : Día de la Enfermera (Journée de l'infirmière).

- Bangladesh : Journée des forces armées.

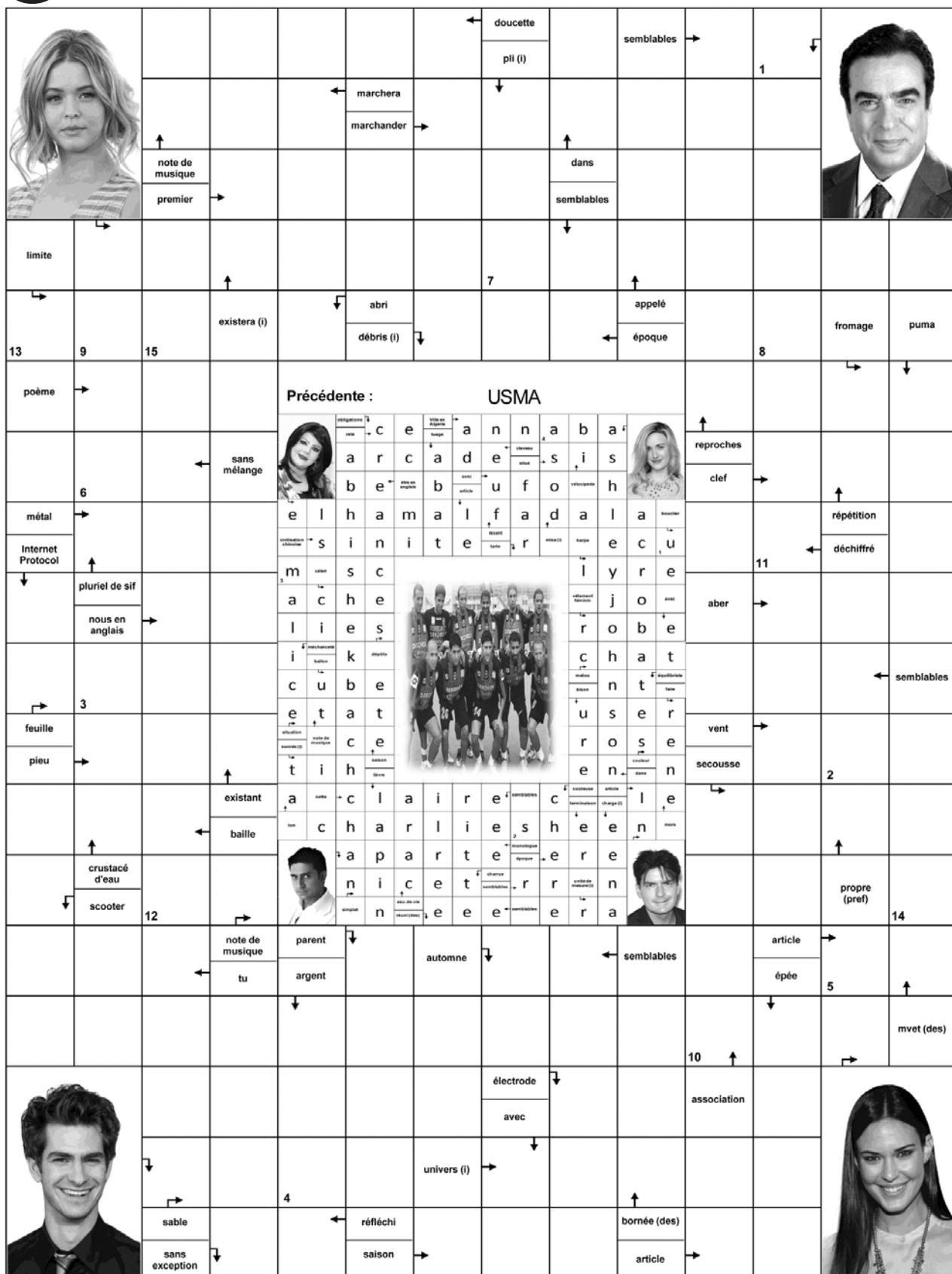
- Bosnie-Herzégovine : Dan državnosti (Fête nationale).

- Brésil : Día Nacional da Homeopatia (Journée nationale de l'homéopathie).

- Costa Rica : Día del Maestro (Journée du professeur)

- Venezuela : Día del Estudiante (Journée de l'étudiant).

N° 46



Joueur italien de football

CAN-2015 (ÉLIMINATOIRES)

Ils ont déclaré :

Christian Gourcuff (sélectionneur de l'Algérie) : "Un sentiment de frustration s'est emparé de moi après cette défaite. Nous avons abordé le match avec l'intention de gagner, malheureusement, cela n'a pas été le cas. Mais il ne faut pas dramatiser pour autant."



L'équipe malienne s'est présentée en favorite pour ce match et je pense qu'à travers sa prestation, elle a bien confirmé ce statut. On a réalisé un match très fade et le Mali mérite amplement sa victoire, même si c'était avec le concours de l'arbitrage, qui nous a déjà joué un mauvais tour face à l'Ethiopie, à Addis-Abeba. En ce qui concerne les changements opérés lors de cette rencontre, j'ai voulu donner la chance à certains joueurs qu'on n'a pas beaucoup vu, et j'estime avoir une part de responsabilité dans cette défaite à travers ce turn-over. Pour ce qui est du bilan de cette campagne qualificative, je pense qu'il est plus que positif, avec notamment cinq victoires sur six. Certes, nous avons arraché notre qualification relativement tôt, mais je reconnaissais que le fait de terminer les qualifications avec une défaite gâche un peu la fête. Cela dit, c'est un revers riche en enseignements, notamment, en ce qui concerne le choix des joueurs".

Henry Kasperczak (sélectionneur du Mali) :

"Je suis soulagé après cette victoire qui nous permet d'arracher notre qualification à la phase finale de la CAN 2015, difficilement faut-il le souligner. Je dis bravo à cette équipe malienne, qui a su trouver les ressources nécessaires pour se sortir d'une situation délicate. Nous avons donné la réplique à une excellente équipe algérienne, composée de bons joueurs. Pour moi, elle est l'une des meilleures sélections en Afrique. Aujourd'hui nous avons retrouvé notre efficacité offensive, avec beaucoup de détermination, en attendant de mieux faire à l'avenir. Personnellement, j'étais très tendu ces derniers jours, mais à présent, je suis soulagé".

S.B



Sudoku N°780

6	7	3	2	4	9	1	5	8
1	8	2	3	5	7	4	6	9
4	5	9	8	1	6	7	2	3
2	6	7	5	3	4	8	9	1
5	3	1	7	9	8	6	4	2
9	4	8	6	2	1	3	7	5
7	2	5	4	8	3	9	1	6
3	9	4	1	6	2	5	8	7
8	1	6	9	7	5	2	3	4

6	4	1	8	2	9	3	5	7
9	5	7	3	1	4	2	8	6
3	2	8	6	7	5	1	4	9
4	7	6	9	8	1	5	2	3
8	9	3	2	6	4	7	1	5
5	1	2	7	4	3	6	9	8
7	3	4	1	9	2	8	6	5
2	8	5	6	7	9	4	3	1
1	6	9	7	2	3	8	4	6

4	6	8	5	9	1	3	7	2
7	2	3	4	8	6	9	5	1
1	5	9	7	2	3	8	4	6
4	6	8	5	9	1	3	7	2
7	2	3	4	8	6	9	5	1

SPORTS

MALI 2 - ALGÉRIE 0
Mauvaise prestation des joueurs choisis par Gourcuff

C'est une « nouvelle » sélection algérienne qui s'est présentée mercredi dernier face à son homologue malienne avec pas moins de quatre « titulaires » habituels sur le banc de touche. Et ce n'est nullement à cause du « large » changement dans le « onze » qui explique, à lui seul, la défaite des Verts, la première depuis l'ère Gourcuff, contre une sélection malienne condamnée à gagner pour se qualifier à la phase finale.



Saïd Ben

Donc du point de vue de la « motivation », se sont les Maliens qui étaient les plus incités à remporter ce match capital pour eux.

D'autre part, bien sur le changement de 4 éléments avec évidemment la présence unique de cinq titulaires habituels à savoir : Sofiane Feghouli, Carl Medjani, Faouzi Ghoulam, Medhi Lacen et Islam Slimani, le coach Gourcuff a voulu voir d'autres têtes avec les Verts.

Les autres éléments restés sur le banc de touche sont Mandi, Mahrez, Taïder et Brahimi.

Ce qui a montré quelques lacunes avec un Cadamuro, à côté de son sujet, au milieu de terrain, un poste où il n'a pu s'adapter alors que la seule satisfaction dans ce cas est la bonne prestation du défenseur Mehdi Zeffane et à un degré moindre le gardien de but Doukha qui n'a pas de responsabilité sur les deux buts et qui, au contraire a bien sauvé les Verts de plusieurs buts sinon la note aurait été plus salée.

Puis, il y a l'arbitrage qui a commis énormément d'erreurs dont le penalty qu'il a largement « offert » aux Maliens, car jugé trop sévère. Et pourtant les Maliens n'avaient vraiment pas besoin de l'aide de l'arbitre du fait qu'ils ont bel et bien dominé une sélection algérienne incapable de rentrer dans le match.

Sur le plan général, on remarque l'absence d'un milieu de terrain digne

de ce nom. Les joueurs mis dans ce secteur n'ont pu récupérer les balles ni encore moins relancer leurs compatriotes : la preuve, aucune action digne de ce nom n'est à signaler du côté des Verts avec Slimani, Soudani et Feghouli. Et se sont pas ces trois joueurs à vocation offensive qui sont mis en cause, mais ceux devant leur préparer les balles et les leur transmettre. Ce n'est qu'avec le « retour » dans l'effectif de Taïder, Mahrez et Brahimi que l'équipe algérienne a retrouvé sa stabilité.

Le coach Gourcuff avait bien raison de faire faire à ses éléments quelques essais avec l'incorporation de plusieurs éléments quitte à chambouler le onze type. C'est ce qu'on appelle prévoir. Car en phase finale de la Coupe d'Afrique des matchs se succèdent à raison d'un match tous les deux ou trois jours. Le risque des blessures ou d'impondérables est bien là et il faut bien prendre ses dispositions. Ce match contre le Mali très motivé et surtout condamné à gagner a été un véritable grand test grandeur nature pour les « remplaçants » de Gourcuff. Reste à savoir si le sélectionneur des Verts jugera ses éléments sur un seul match ou pas ?

En tous les cas, cela n'a pas empêché le sélectionneur des Verts de prendre tout sur son compte : « ...En ce qui concerne les changements opérés lors de cette rencontre, j'ai voulu donner la chance à certains joueurs qu'on n'a pas beaucoup vu, et j'estime avoir une part de responsabilité dans cette défaite à travers ce turn-over... ».

Quant au bilan de cette campagne qualificative, je pense qu'il est plus que positif, avec notamment cinq victoires sur six. Certes, nous avons arraché notre qualification relativement tôt, mais je reconnaissais que le fait de terminer les qualifications avec une défaite gâche un peu la fête. Cela dit, c'est un revers riche en enseignements, notamment, en ce qui concerne le choix des joueurs», conclut le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne à l'issue de cette défaite (2-0) contre le Mali, qui reste, tout de même une très solide formation.

Il ne reste donc plus qu'à attendre le 2 janvier prochain, date à partir de laquelle la Fédération internationale de football (FIFA) autorise les joueurs africains à rejoindre leurs sélections respectives en vue de la Coupe d'Afrique des nations 2015 qui aura lieu en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février) pour revoir les Verts sur le terrain.

Et à ce propos justement, l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff envisage d'entamer, plus tôt que prévu, le stage précédent le départ vers les lieux du rendez-vous continental. Gourcuff mise sur les bons rapports entretenus par la FAF avec la majorité des clubs où évoluent les internationaux algériens pour les convaincre de libérer ses pouvoirs avant la date indiquée par la FIFA.

L'effectif de l'équipe nationale est composé dans sa majorité écrasante de joueurs évoluant en Europe, d'où les difficultés auxquelles sera confronté le sélectionneur pour les rassembler dans les délais souhaités.

S o l u t i o n

Sudoku N°780

6	7	3	2	4	9	1	5	8
1	8	2	3	5	7	4	6	9
4	5	9	8	1	6	7	2	3
2	6	7	5	3	4	8	9	1
5	3	1	7	9	8	6	4	2
9	4	8	6	2	1	3	7	5
7	2	5	4	8	3	9	1	6
3	9	4	1	6	2	5	8	7
8	1	6	9	7	5	2	3	4

6	4	1	8	2	9	3	5	7
9	5	7	3	1	4	2	8	6
3	2	8	6	7	5	1	4	9
4	7	6	9	8	1	5	2	3
8	9	3	2	6	4	7	1	5
5	1	2	7	4	3	6	9	8
7	3	4	1	9	2	8	6	5
2	8	5	6	7	9	4	3	1
1	6	9	7	2	3	8	4	6

4	6	8	5	9	1	3	7	2
7	2	3	4	8	6	9	5	1
1	5	9	7	2	3	8	4	6
4	6	8	5	9	1	3	7	2
7	2	3	4	8	6	9	5	1

Mots Croisés N°780

HORTICULTURE ■ PERIR■AINES
GEAL■ONC■EN■ ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE RAIRE■ELEVES

CAPITULATION RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC ELAI■EGOUT■A
N■ICHNEUMO NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR ■S■EXERCONS

Mots Fléchés N°780

CAN-2015

Les Verts pensent déjà à la Guinée équatoriale

Saïd Ben

La sélection algérienne de football a bouclé mercredi sa campagne qualificative à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 par une défaite à Bamako face au Mali (2-0), avec un bilan édifiant de cinq victoires sur six matchs, ce qui place l'Algérie dans la peau d'un favori lors du tournoi équato-guinéen.

Face à une équipe malienne dos au mur et qui jouait sa qualification, les Verts, avec une composition remaniée, ont laissé l'occasion passer de réaliser un carton plein (six victoires), ce qui devait constituer une première historique dans l'histoire du football national.

Ayant réussi à préserver la dynamique enclenchée depuis le Mondial-2014 au Brésil, le coach national Christian Gourcuff, vient en effet de réussir, de la plus belle des manières, son premier objectif avec l'équipe nationale, en attendant la prochaine CAN, qui verra l'Algérie l'aborder dans la peau d'un des favoris en puissance.

Seule fausse note au tableau, cette défaite en terre malienne, essayée dans un match où le Onze national a été peu créatif et souvent dominé dans le jeu avec certains joueurs qui, de l'avis de tous, n'ont rien montré sur le terrain.

"Nous avons arraché notre qualification un peu rapidement, mais terminer les éliminatoires avec une défaite, ça gâche un peu la fête. Maintenant, nous devons voir devant, c'est-à-dire ce tournoi continental qui se profile à l'horizon", a indiqué Gourcuff à l'issue de la partie face aux "Aigles".

Côté chiffres, avec son fameux schéma classique 4-4-2, Christian



Gourcuff, adepte du jeu offensif, a permis à l'équipe algérienne de se placer parmi les sélections les plus efficaces offensivement lors de ces qualifications avec 11 buts inscrits en six rencontres, soit la moyenne de 1,83 but/match.

Sur le plan défensif, la sélection nationale a encassé quatre buts seulement, ce qui fait d'elle la deuxième meilleure défense des qualifications, conjointement avec le Burkina Faso et le Gabon, et derrière le Cameroun, meilleure défense avec un petit but encassé.

Même s'il a refusé l'idée au départ de "révolutionner" l'équipe, le coach breton a trouvé la bonne formule pour réussir le saut transitoire, en témoigne l'état d'esprit toujours intact des joueurs, solidaires et assoiffés de victoire.

En Guinée équatoriale, l'équipe nationale aura à cœur de confirmer et surtout assumer son nouveau statut d'un ténor africain, en compagnie des habituels prétendants, à l'image de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, mais en l'absence du Nigeria, tenant du trophée éliminé sans gloire sur la route de la CAN. A un mois et 27 jours du coup d'envoi de la 30^e édition, l'équipe nationale plongera bientôt dans le vif du sujet et la préparation effective de ce tournoi, qui commence à tenir en haleine tout un peuple, après l'échec cuisant subi lors de la précédente CAN-2013 en Afrique du Sud, sous la houlette de Vahid

Halilhodzic, avec une élimination dès le premier tour de la compétition.

D'ici là, les Verts seront fixés sur leurs trois adversaires de la phase de poules de la CAN, le 3 décembre à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo.

Phase finale de la CAN-2015 : Les 16 qualifiés

Les 16 qualifiés par ordre alphabétique pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2015 (CAN-2015) de football, qui aura lieu en Guinée équatoriale (17 janvier - 8 février) :

- Afrique du Sud
- Algérie
- Burkina Faso
- Cameroun
- Cap-Vert
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Ghana
- Guinée
- Guinée équatoriale (pays organisateur)
- Mali
- RD Congo (meilleur 3e)
- Sénégal
- Tunisie
- Zambie

Le tirage au sort aura lieu le 3 décembre à Malabo, capitale équato-guinéenne.

Les 16 qualifiés seront répartis en 4 groupes de 4 équipes. Les 1^{er} et 2^{es} de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Le Mali bat l'Algérie 2-0 et se qualifie pour la phase finale

La sélection malienne de football s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2015, en battant son homologue algérienne (2-0), mi-temps (1-0) en match comptant pour la 6^e et dernière journée (Gr. B) des qualifications de la compétition, joué mercredi à Bamako. Les buts maliens

ont été inscrits par Seydou Keita (29^e s.p.) et Mustapha Yatabaré (52^e).

L'Algérie qui a concédé sa première défaite dans ces éliminatoires, avait déjà assuré sa qualification depuis la 4^e journée, pour la phase finale en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

TIR SPORTIF/CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS L'Algérie termine seconde à l'Air comprimé

La sélection algérienne de tir sportif a pris la seconde place par pays dans les épreuves de l'Air comprimé aux 11^e championnats arabes des nations (garçons et filles) qui ont pris fin mardi à Doha, a-t-on appris mercredi auprès du secrétariat général de la Fédération algérienne de la discipline (FATAS).

Au concours de l'Air comprimé (pistolet et carabine), l'Algérie a remporté huit médailles (4 or, 3 argent et 1 bronze). La tireuse Yamina Lalouet a ouvert l'appétit à ses compatriotes

en offrant la première médaille d'or à l'Algérie au concours du pistolet, distance 10m. Elle a été imitée par la cadette Halla Medjiah (pistolet, distance 10m), Rachida Benfalami (pistolet, distance 10m) chez les juniors et Rania Tikarrouchni (carabine distance 10m en cadettes).

Les médailles d'argent de la délégation algérienne ont été remportées par Houda Chaabi (carabine, distance 10m), Rachida Benfalami en cadettes cette fois-ci (pistolet, distance 10m) et Halla Medjiah qui a ajouté

une seconde médaille à son palmarès, chez les juniors, dans l'épreuve du pistolet, distance 10m. L'unique médaille de bronze a été gagnée par Chafik Bouaud au concours de la carabine à 10m. Pour sa première expérience au pistolet à 25 mètres.

Yamina Lalouet a pris part à la finale, mais n'a pu monter sur le podium. Dans les épreuves du Trap, disputées lors des deux dernières journées (lundi et mardi) du rendez-vous qatari, l'Algérie a remporté une médaille de bronze par Foued Abid.

FOOTBALL: SÉLECTION ALGÉRIENNE (U-23) :

«Nous avons vite adhéré à la méthode de l'entraîneur Shurmann»



Le milieu de terrain Abderrahmane Bourdim a indiqué mercredi que ses coéquipiers et lui avaient vite adhéré à la méthode de travail du nouvel entraîneur de la sélection algérienne des moins de 23 ans, le Suisse Pierre-André Shurmann, avec lequel ils visent la qualification aux Jeux olympiques (JO-2016) à Rio de Janeiro (Brésil), après 26 ans d'absence.

«Nous avons tous adhéré rapidement à la méthode de travail du nouveau sélectionneur, et avec lui, je suis certain que nous allons progresser davantage et atteindre nos objectifs, à leur tête la qualification aux JO-2016», a déclaré à l'APS le milieu de terrain de l'USM Alger.

«Il nous rappelle dans chacun des stages qu'il a dirigés jusqu'à présent qu'il faudra redoubler d'efforts pour être du rendez-vous brésilien. Tous les joueurs en sont d'ailleurs conscients», a-t-il ajouté. Shurmann a été engagé par la Fédération algérienne de football (FAF) en septembre dernier. Il a dirigé les Verts dans quatre matches amicaux jusqu'à présent, soldés tous par des victoires (deux fois 1-0 sur le terrain du Qatar, 3-0 et 1-0 à domicile contre le Mali).

«De match en match, nous sentons que l'équipe s'améliore sur tous les plans. Il règne aussi un bon état d'esprit dans le groupe», s'est encore réjoui Bourdim, l'un des joueurs prometteurs de l'USM Alger, selon les observateurs. Le technicien suisse a, au cours des précédentes stages des Verts, fait appel uniquement aux joueurs évoluant dans le championnat local. L'équipe nationale participera en janvier prochain au championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF) à Alger.

Le tournoi sera une aubaine pour les équipes concernées pour préparer les éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans prévus fin 2015 en RD Congo, un rendez-vous qualificatif pour les JO-2016.

Lors du premier championnat d'Afrique de cette catégorie déroulé en 2011 au Maroc, les Verts, sous la houlette de l'entraîneur Azeddine Aït Djoudi, avaient été éliminés dès le premier tour.

JO-2016/ATHLÉTISME Huit finales le matin dans le stade

Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a approuvé mercredi la décision des organisateurs et diffuseurs télés de programmer huit finales d'athlétisme en matinée aux JO de Rio 2016, une première depuis les Jeux de Séoul en 1988.

Cela portera à 13 le nombre des finales du matin, avec les cinq épreuves sur route, traditionnellement disputées aux heures les plus fraîches de la journée, soit les deux marathons, le 20 km dames, les 20 et 50 km messieurs. Les huit finales du stade seront également réparties entre les sexes et également entre les courses et les concours. Cette disposition profitera aux téléspectateurs européens, défavorisés par le décalage horaire (+ 5 heures). Organisés pour la première fois en Amérique du Sud, les JO-2016 auront lieu du 5 au 21 août.

APS

ATHLÉTISME : MONDIAUX-2019 D'ATHLÉTISME **Doha désignée pays hôte**



Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a désigné mardi à Monaco la capitale du Qatar, Doha, pour organiser les Mondiaux-2019 d'athlétisme, aux dépens d'Eugene (Etats-Unis) et de Barcelone.

La capitale du Qatar, par ailleurs pays organisateur du Mondial de football en 2022, accueille déjà début décembre les Mondiaux de natation en petit bassin, et en janvier 2015 le Mondial messieurs de handball.

FOOTBALL : COUPE D'ALGÉRIE (LIGUE D'ALGER) **Programme du 4^e et dernier tour régional**

Programme des rencontres du 4^e et dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football (2014-2015), Ligue d'Alger, prévues aujourd'hui (14h30) :

- Baraki : RC Kouba - CRB Dar Beida
- Bordj Menail : US Beni-Douala - NARB Reghaia
- Bouira : EC Oued Smar - US Oued Amizour
- Lakhdaria : JS Akbou - CA Kouba
- Aïn-Bessam : Gouraya Bejaia - O. Tizi-Rached
- Reghaia : USM Chéraga - JS Bordj Menaiel
- Boudouau : WR Bordj Menaiel - OR Ouled Moussa
- Bejaia : JSM Bejaia - JS Azazga (15h00).

HANDBALL : MONDIAL-2015 (PRÉPARATION) **L'Algérie battue par Al-Djaïch du Qatar en amical (34-26)**

La sélection algérienne de handball (messieurs) a été battue par la formation qatarie d'Al-Djaïch sur le score de 34 à 26, mercredi soir à Hammamet (Tunisie), dans le cadre de sa préparation au Mondial-2015, prévu à Doha du 15 janvier au 1er février.



Il s'agit de la seconde joute amicale entre les deux équipes, en stage en Tunisie, après celle de lundi qui avait vu la victoire des Verts (29-28).

Ce regroupement, qui prend fin jeudi, a été marqué par la grave blessure du jeune arrière-droit de l'équipe, Anis Zamoum, qui pourra lui coûter sa participation au championnat du Monde.

L'équipe nationale vient aussi de disputer le tournoi international amical des Quatre nations à São Paulo (Brésil),

enregistrant trois défaites contre le pays organisateur (29-27), l'Argentine (27-15) et l'Egypte (27-26).

Plusieurs autres regroupements et matches amicaux sont inscrits au programme du Sept algérien en décembre et janvier avant le coup d'envoi du Mondial qatari.

L'Algérie bouclera sa préparation avec le tournoi international de Bercy (France) du 8 au 10 janvier 2015. Quatre pays (Algérie, France, Macédoine et Brésil) prendront part à l'édition 2015

qui a été déplacée de Paris à Nantes en raison des travaux de rénovation de la salle de Bercy.

Au Mondial-2015, l'Algérie jouera dans le groupe C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et d'une équipe à déterminer après le retrait des Emirats arabes unis (les Emiratis sont revenus cependant sur leur décision, réponse finale vendredi à l'issue de la réunion de la Fédération internationale de handball).

HANDBALL : CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EXCELLENCE (MESSIEURS)

Le programme de la 8^e journée

Programme de la 8^e journée du championnat d'Algérie Excellence de handball (messieurs), prévue aujourd'hui à 15h00 :

Groupe «A» :

A El Biar	: HBC El Biar - O. El Oued
A Mila	: CRB Mila - JSE Skikda
A Oued Athmane	: MB Tadjenane - MC Saida
Exempt : GS Pétroliers	

7. HBC El Biar	0	6
----------------	---	---

Groupe «B» :

A Oran	: MC Oran - ES Ain Touda
A Chelghoum-Laid	: C Chelghoum-Laid - CR Bordj Bou Arreridj
A Maghnia	: O. Maghnia - GS Boufarik
Exempt : CRB Baraki	

Classement :

Classement:	Pts	J
1. GS Pétroliers	12	6
2. JSE Skikda	8	5
- MC Saida	8	6
4. O. El Oued	6	6
5. CRB Mila	4	6
6. MB Tadjenane	2	5

FOOTBALL : LIGUE 1 MOBILIS

Les entraîneurs fuient le MC Alger, le président Hadj Taleb crie au «complot»

Le président du MC Alger, Hadj Taleb, s'est dit hier outré par «certaines parties dans le club» qui «complotent» contre leur propre équipe en dissuadant tous les entraîneurs contactés à venir succéder à Boualem Charef, démis de ses fonctions il y a quelques jours.

Le MCA, 15^e et avant-dernier du championnat de Ligue 1 algérienne, peine à trouver un nouvel entraîneur. La direction du club devait engager le Bosnien Mécha Bazdarévic en début de semaine, mais ce dernier s'était rétracté à la dernière minute. Même attitude du Portugais Arthur Jorge, qui était attendu au plus tard vendredi à Alger après avoir donné son accord avant de changer d'avis.

«C'est vraiment mesquin ce que font certains qui se proclament pourtant des Mouloudéens. Ils sont en train de casser le club en dissuadant les entraîneurs contactés à venir», a déclaré Taleb à l'APS. Pour étayer ses dires, le premier responsable du «Doyen» est revenu sur les épisodes de Bazdarévic et Arthur Jorge.

«Avec le premier, nous avions tout conclu. J'ai même dépêché trois de mes assistants en France pour le rencontrer samedi dernier. Il était tout content de les accueillir, mais soudainement, et dès le lendemain, il ne répondait ni à mes appels ni à mes messages. Son comportement m'a intrigué, avant qu'il ne décline définitivement notre offre», a raconté Taleb.



«Quant à Arthur Jorge, ce dernier m'a clairement signifié qu'il a reçu des appels anonymes d'Algérie par lesquels leurs auteurs l'ont conseillé de ne pas entraîner le Mouloudia. Je suis toujours en contact avec lui, mais ça m'étonnerait qu'il vienne», a-t-il poursuivi.

La piste étrangère toujours d'actualité

Face à cette situation inédite, Taleb, quatrième président du Mouloudia depuis que Sonatrach a racheté le club phare de la capitale en janvier 2013, a reconnu qu'il était devenu très difficile pour lui de travailler «dans un environnement aussi hostile». Il a, certes, assuré disposer d'autres alternatives à propos de l'entraîneur appelé à prendre les rênes techniques de son équipe, mais reste persuadé que le «Doyen» continuera à broyer du noir tant qu'il est tout le temps victime de «complots fomentés par différentes personnes dans le club».

Il a même accusé ces parties, qu'il n'a pas voulu citer, de vouloir profiter de la bonne santé financière des Vert et Rouge depuis que Sonatrach a racheté le club, «à des fins personnelles». En dépit de ces deux mauvaises expériences avec les entraîneurs bosniaque et portugais, Hadj Taleb, qui garde un infime espoir de voir Arthur Jorge revenir sur sa décision de ne pas venir, a précisé que les autres candidats pour la succession de Charef sont également des étrangers. En attendant de régler ce dossier, c'est le directeur technique de l'équipe, Boualem Larouci, qui dirigera les Vert et Rouge face à l'USM Alger, demain à huis clos au stade Omar-Hamadi de Bologhine, dans le cadre de la 11^e journée de Mobilis-Ligue.

APS

LAHM OUT TROIS MOIS

Le Bayern Munich va devoir se passer des services de Philipp Lahm pour plusieurs semaines. Le champion du monde 2014 s'est blessé mardi à la cheville lors de l'entraînement du club bavarois et va devoir se faire opérer. Il est possible qu'il soit absent pour une durée de trois mois.



VARANE : «LA CERISE SUR LE GÂTEAU»

Capitaine pour la deuxième fois de sa jeune carrière internationale, le jeune défenseur prodige du Real Madrid a offert la victoire aux Bleus contre la Suède (1-0) en inscrivant son premier but en sélection.

«Cela faisait un moment que j'étais présent sur les coups de pied arrêtés mais cela ne voulait pas me sourire en équipe de France. Je suis très content d'avoir ouvert mon compteur but en sélection. Je suis d'autant plus satisfait qu'il nous donne la victoire face aux Suédois. C'est toujours important pour moi de prendre mes responsabilités, de ne pas hésiter à communiquer avec mes partenaires. Mais le brassard, c'est la petite cerise sur le gâteau. On s'est en tout cas battu jusqu'au bout pour aller la chercher. On est tombé sur une bonne équipe de Suède. On a néanmoins réussi à produire de très belles phases de jeu. Les Suédois nous ont aussi mis parfois en difficulté. On continue de grandir, c'est très satisfaisant.»

ROONEY

fonce vers le record de Bobby Charlton

Auteur d'un doublé, Wayne Rooney a permis à l'Angleterre de s'imposer en Ecosse (1-3), mardi. Le buteur de MU n'est plus qu'à trois buts du record de Bobby Charlton (49 buts).

L'Angleterre a pris un malin plaisir à sanctionner les approximations du valeureux mais limité voisin écossais (1-3), mardi en match amical à Glasgow. Et Wayne Rooney a encore fait parler la poudre en inscrivant deux nouveaux buts. Le Mancunien porte son total à 46 réalisations en sélection. Troisième meilleur buteur anglais de l'histoire, il n'est désormais plus qu'à deux longueurs de Gary Lineker et trois de Bobby Charlton. Côté collectif, les joueurs de Roy Hodgson ont proprement entretenu

confiance et dynamique contre le rival du nord. Malgré sa vaillance et son mental aussi en hausse après sa victoire sur l'Eire vendredi (1-0), celui-ci, qui avait pourtant fait douter son adversaire à Wembley en août 2013 (3-2), n'a pu décrocher sa deuxième victoire en neuf matches et la première depuis 1999. Le fossé se creuse donc entre la capitale de l'ex-Empire, vainqueur à 47 reprises, et l'ancien dominion, qui reste collé à 41 victoires.



GIGNAC A LA COTE EN ANGLETERRE

L'attaquant de l'Olympique de Marseille, André-Pierre Gignac, serait sur les tablettes de Liverpool et Arsenal. Le bon début de saison d'André-Pierre Gignac n'est pas passé inaperçu outre-Manche. Selon le profil de l'international français. Le club de la Mersey ou l'écurie londonienne pourraient convaincre le joueur l'été prochain. Ce dernier sera en effet libre s'il n'a pas prolongé son bail (courant jusqu'en 2015) d'ici là. Affaires à suivre...

MATIC bientôt prolongé ?

Auteur d'un très bon début de saison avec Chelsea, Nemanja Matic aurait convaincu ses dirigeants de lui offrir une prolongation de contrat incertainement sous peu. D'après les informations du Daily Express, les dirigeants de Chelsea songeraient sérieusement à proposer un nouveau contrat à Nemanja Matic. Le tabloid anglais indique que José Mourinho en personne ferait le forcing auprès de l'état-major du club pour finaliser l'opération. Ce nouveau bail serait assorti d'une revalorisation salariale alors que le Serbe a récemment reçu les éloges de son entraîneur.



SAHIN DANS LE GROUPE À PADERBORN ?

Nuri Sahin n'a plus disputé un match officiel depuis 181 jours et la finale de la Coupe d'Allemagne face au Bayern Munich (0-2). Depuis, le milieu de terrain a traversé une longue période de souffrance, rendue délicate par une blessure au genou et une opération survenue en septembre dernier. Depuis quelques semaines, l'international turc a repris un entraînement normal, participant également à des oppositions en interne. La voie du retour est confirmée, et il pourrait réintégrer le groupe dès samedi pour le déplacement à Paderborn (15h30). «Je n'ai plus de douleur et je suis simplement heureux de pouvoir être de nouveau sur le terrain», a-t-il glissé à Bild.

GIOVINCO FINALEMENT À NAPLES ?

Sebastian Giovinco arrive en fin de contrat à la Juventus de Turin et devrait donc être transféré en janvier prochain, au cours du mercato hivernal. Annoncé avec insistance en Premier League, à l'Olympiakos Le Pirée, à la Fiorentina ou à Wolfsburg, l'attaquant transalpin pourrait finalement rejoindre le grand rival des Bianconeri: le SSC Naples.

La presse italienne avance en effet que les pensionnaires du San Paolo s'intéressent de près à la "Fourmi atomique" depuis la blessure de Lorenzo Insigne, qui pourrait ne plus rejouer de la saison.



Décès du moudjahid Belkacem Abdellaoui



Le moudjahid Belkacem Abdellaoui est décédé hier jeudi à Alger à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine. Né le 25 juillet 1937 à Sétif, le défunt rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 faisant preuve d'une grande bravoure qui lui a valu le respect et la confiance de la part de ses compagnons d'arme.

Après l'indépendance, Belkacem Abdellaoui a assumé plusieurs responsabilités politiques au sein du parti du Front de libération nationale (FLN). Dans une lettre de condoléances, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a exprimé ses sincères condoléances et sa compassion avec la famille du défunt priant Dieu Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

Belkacem Abdellaoui a été inhumé hier au cimetière de Ben Aknoun (Alger) après la prière d'El-Asr.

Condoléances

Le directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès du regretté Belkacem Abdellaoui, moudjahid de la première heure, ravi à l'affection des siens, hier, à l'âge de 77 ans, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloreuse circonstance de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah nous appartenons, à lui nous retournons.



ALGÉRIE - MALI

Nécessité d'aller "vite" vers un "accord solide" entre toutes les parties maliennes

La nécessité d'aller "vite" vers un "accord solide" entre les différentes parties maliennes a été soulignée, hier à Alger, par le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

"Il faut aller vite vers un accord solide qui nous permette d'avancer dans le dialogue intermalien", a affirmé M. Diop qui a été reçu en audience, en compagnie du ministre malien de la Décentralisation et de la Ville, Ousmane Sy, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. En ce sens, M. Diop a affiché toute sa "confiance en l'équipe de médiation", laquelle a "les mêmes soucis et préoccupations qui nous permettent d'avancer", a indiqué M. Diop, peu avant la reprise du 3^e round du dialogue intermalien, prévu hier après-midi à Alger.

"Une nouvelle étape du processus de dialogue intermalien sera ouverte cet après-midi pour voir comment nous pouvons finaliser ensemble quelque chose de concret", a indiqué M. Diop, faisant observer que la partie malienne est venue "déterminée et engagée pour parvenir à un accord".

"Nous sommes conscients des difficultés qui se posent sur ce chemin et



M. Abdoulaye Diop,
ministre malien des AE

l'une d'elles consiste en la situation sur le terrain qui n'est pas encore en notre faveur et qui montre chaque jour que le temps nous est compté", a-t-il fait observer.

"Nous sommes venus à Alger discuter avec nos frères et nous nous mettons à leur disposition pour pouvoir travailler avec l'équipe et la délégation gouvernementale", a ajouté M. Diop. "J'espère discuter avec nos frères pour que chacun donne un peu du sien afin d'arriver à cet accord", a-t-il dit.

Il a précisé en outre que toutes les consultations qui se sont tenues au Mali, au niveau du gouvernement et de la population, ont eu pour but de recueillir un certain nombre de préoccupations qui permettront d'avancer dans le dialogue intermalien, réitérant son "souhait" de voir ce dialogue aboutir prochainement à un accord.

Evitant la teneur des discussions qu'il a eues avec M. Lamamra, le ministre malien, qui s'est "réjoui" de re-

trouver l'Algérie, a exprimé "toute sa gratitude à tout le peuple algérien pour l'attention qu'il accorde à la situation au Mali". "Nous apprécions aussi le travail entrepris par l'équipe de la médiation en soumettant aux parties malientes un document censé dessiner les contours d'un compromis possible pour nous permettre d'arriver à un accord dans les meilleurs délais", a-t-il ajouté.

Tout en faisant part de "l'appréciation et de la confiance" du président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, "à l'endroit de son frère le président Abdellaziz Bouteflika", M. Diop a indiqué que le Mali "apprécie tous les efforts fournis par l'Algérie", chef de file de la médiation dans le dialogue intermalien. Il a également réitéré ses "remerciements" à l'Algérie pour ses efforts allant dans le sens de "rapprocher tous les membres de la délégation malienne pour aller vers un accord".

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Nécessité d'appuyer la formation par l'apprentissage pour l'essor des entreprises

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a souligné hier à Alger la nécessité d'appuyer la formation par l'apprentissage pour assurer l'essor et la rentabilité des entreprises économiques. Intervenant lors d'une conférence sur le rôle de la formation des chefs d'entreprises dans l'essor des entreprises algériennes, M. Bedoui a précisé que le gouvernement avait décidé de faire de 2015 l'année de l'appui à la formation continue au profit des travailleurs des différentes entreprises afin d'améliorer leur rendement et d'assurer leur essor et leur rentabilité.

Le ministre a insisté sur le perfectionnement des travailleurs, notamment les jeunes, en adéquation avec les développements technologiques actuels. Il a, à cet égard, rappelé «les programmes d'appui aux entreprises mis en œuvre par son département», soulignant l'importance de «la prise en charge de la formation des responsables de la formation dans les entreprises et de la formation de conseillers en formation continue».

Il s'agit de former des conseillers en formation continue afin qu'ils puissent contribuer à la promotion de la formation continue aux niveaux national et local et conseiller les entreprises en matière de formation continue de leurs ressources humaines, a-t-il précisé. Pour le ministre, cette rencontre est l'occasion de sensibiliser les chefs d'entreprises au renforcement de la politique du secteur de la formation et de ses stratégies en vue d'intégrer les entreprises dans le système national de formation. M. Bedoui a également insisté sur la



nécessité d'investir dans la ressource humaine qui constitue, a-t-il dit, «le véritable capital à l'ère du numérique et du développement des technologies». Il a, dans ce contexte, rappelé «les importants moyens consacrés par le gouvernement aux secteurs de l'éducation et de la formation en faveur des jeunes, des travailleurs et des entreprises».

Il a notamment cité le pacte conclu le 15 septembre 2014 pour la mise en œuvre du plan quinquennal de formation nationale qui englobe l'ensemble des plans quinquennaux sectoriels visant à améliorer les aptitudes professionnelles et à renforcer les compétences des travailleurs.

APS